Lesedi

Carnets de terrain
Field notes

Photo : © Mark Lewis

Dossier Études urbaines

Space Matters : La justice spatiale, où, pourquoi, comment ? | 04
P. Gervais-Lambony

Framing Spatial Justice through the Politics of Waiting
S. Oldfield | 13

Le logement des classes moyennes. Approche croisée : Afrique du Sud, Brésil, Inde | 22
K. Lévy, H. Rouanet et J. Sette Whitaker Ferreira avec T. Vernet-Habasque

De la standardisation des formes urbaines à l'anonymisation des classes moyennes. Approche photographique des complexes fermés à Johannesburg | 34
K. Lévy

Chercheurs et terrains

Explorer le passé à Sterkfontein : comment l'examen virtuel des restes fossiles participe à la (re)découverte de notre histoire | 38
A. Beaudet

Publications

Collection « Regards Croisés França/Moçambique » | 46

www.ifas.org.za/research

IFASResearch

IFAS_Research

IFASResearch

IFAS_Research

L'IFAS-Recherche, créé en 1995 à Johannesburg, est une Unité Mixte des Instituts Français de Recherche à l'Etranger (UMIFRE), sous la tutelle conjointe du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères et du CNRS. Il constitue une unité du CNRS, l'UMIFRE 25, et il est associé à l'IFRA-Nairobi, l'IFRA-Nigeria et la SFDAS au sein de l'USR 3336 du CNRS. En parallèle, il partage ses locaux, une partie de son fonctionnement et des projets transversaux avec l'Institut Français d'Afrique du Sud, dont la mission est d'assurer la présence culturelle française en Afrique du Sud.

L'IFAS-Recherche a pour mission d'initier, de soutenir, et de porter, des projets de recherche en sciences humaines et sociales, en liaison avec ses nombreux partenaires en Afrique australe, en France et en Europe. Son activité se déploie dans le cadre de son mandat régional, qui inclut douze pays d'Afrique australe, de la République du Congo au Mozambique.

A la fois laboratoire de recherche et plateforme institutionnelle et logistique d'appui à la recherche, il soutient particulièrement les jeunes chercheur.e.s, les terrains innovants et les projets de coopération scientifiques bilatéraux ou multilatéraux.

Thomas Vernet-Habasque - Directeur
Laurent Bruxelles - Chargé de Recherches, CNRS / INRAP
Werner Prinsloo - Graphisme, Site Web, Gestion Informatique
Ariane Bluteau & Eloi Rouillon - Chargé.e.s de Projets Scientifiques
Dostin Lakika - Secrétaire à la Recherche
Brune Lange - Assistante chargée de projets

Lesedi: terme sesotho qui signifie « connaissance »

Les opinions et points de vue exprimés ici relèvent de la seule responsabilité de leurs auteurs.

éditorial

Ce nouveau numéro de *Lesedi*, le carnet de terrain de l'IFAS-Recherche, est à l'image de l'institut : pluridisciplinaire, ouvert aux démarches comparatistes, tourné vers notre passé le plus lointain comme les problématiques les plus contemporaines, et nourri de travaux novateurs menés par des équipes bilatérales, de jeunes chercheurs comme des chercheurs confirmés. En somme, ce numéro reflète sa vocation de passerelle, par-dessus les frontières académiques, disciplinaires, sous-régionales ou nationales, dans un monde des sciences humaines et sociales encore trop souvent cloisonné malgré les apparences et les appels à l'ouverture.

Le dossier *Études urbaines* repose sur le cycle *Experimenting/Experiencing the city*, organisé par l'IFAS-Recherche en 2017, en collaboration notamment avec les laboratoires CUBES et SA&CP de l'Université du Witwatersrand, l'UMR LAVUE et l'Université Paris Nanterre, l'Institut Français d'Afrique du Sud et l'AFD, tous partenaires de longue date de l'institut. Il s'articulait autour de plusieurs rencontres-débats et de cinq tables-rondes internationales, dont l'une s'est tenue à Maputo. Une cinquantaine d'intervenants ont abordé la notion de justice spatiale, la gouvernance urbaine, le commerce de rue, la place de l'art dans l'espace public ou encore le logement des classes moyennes. Ce cycle marquait notre volonté de rappeler le rôle de l'IFAS-Recherche, depuis sa création, dans le champ des études urbaines en Afrique australe, porté par des problématiques d'une actualité toujours brûlante d'une part et, d'autre part, la vitalité des travaux conduits par des équipes et des chercheurs sud-africains, mozambicains et français. Les rencontres ont reflété la diversité des travaux en cours et le renouvellement de certaines approches ; le dossier présenté dans ce numéro en propose un bref aperçu. Il offre aussi une réflexion croisée sur la question des classes moyennes et replace ainsi le cas sud-africain dans le cadre plus large des pays émergents les plus avancés, où les transformations urbaines restent profondément marquées par des logiques inégalitaires mais aussi les intérêts bien compris des acteurs du marché.

De son côté, l'article d'Amélie Baudet illustre l'accélération de nos connaissances sur les origines de l'humanité, entraînée par de nouvelles technologies et de nouveaux questionnements, ainsi que les découvertes ininterrompues dans l'extraordinaire filon fossilifère que constitue le site du Cradle of Humankind - à seulement quelques dizaines de kilomètres de Johannesburg -, dont *Little Foot*, fossile d'*Australopithecus africanus* complet à plus de 97 %, est le plus beau représentant. Les équipes franco-sud-africaines sont aujourd'hui en pointe dans ces recherches et les paléosciences sont désormais un axe majeur de l'IFAS-Recherche.

Enfin, la présentation de la collection « Regards Croisés França/Moçambique », coordonnée par l'AFRAMO-CHS (Association Franco-Mozambicaine des SHS), dont nous sommes partenaires, rappelle que notre mandat s'étend bien au-delà de l'Afrique du Sud. En particulier, la recherche et la coopération en sciences humaines et sociales au Mozambique prennent, depuis quelques années, une réelle envergure, portées par de belles initiatives et des mobilités croissantes, fort utiles pour mieux comprendre un pays pris entre transformations rapides et pesanteurs politiques. C'est pourquoi accompagner et développer des projets au Mozambique, en lien avec nos partenaires, constitue désormais une autre priorité de l'IFAS-Recherche. En attendant, nous l'espérons, que des programmes de long terme et des équipes mixtes puissent prendre forme - ou se renforcer - dans d'autres pays de notre mandat.

Ainsi plus que jamais l'IFAS-Recherche a vocation, en Afrique australe, à être l'incubateur et le partenaire de nouvelles perspectives et de nouveaux terrains, qui élargiront toujours un peu plus les horizons.

Thomas Vernet-Habasque
Directeur, IFAS- Recherche

Space Matters :
La justice spatiale, où, pourquoi, comment ?

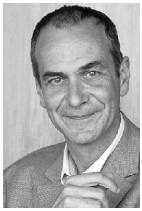

Philippe Gervais-Lambony

*Géographe, professeur à l'Université Paris Nanterre, **Philippe Gervais-Lambony** est membre du Laboratoire Architecture, Ville, Urbanisme, Environnement (UMR LAVUE). Il a publié abondamment sur l'Afrique du Sud et sur les villes africaines, et est directeur de publication de la revue* Justice spatiale/Spatial Justice. *Il fut le premier directeur de l'IFAS-Recherche.*

En mai 2017, l'IFAS-Recherche a co-organisé avec des partenaires sud-africains et français des journées scientifiques consacrées à la « justice spatiale ». L'objet du présent texte est de proposer aux lecteurs de *Lesedi* un point théorique sur ce sujet. Rappelons d'abord que l'on ne devrait pas être surpris d'entendre parler du concept de justice spatiale en Afrique du Sud, et surtout pas à Johannesburg, ce pour plusieurs raisons. La première est que le terme a été utilisé dans un article universitaire pour la première fois en 1983 par Gordon Pirie (Pirie, 1983) alors même qu'il était enseignant-chercheur à l'Université du Witwatersrand. Il n'est donc pas exagéré de dire que le concept est né à Johannesburg. Et ceci n'est en rien dû au hasard, et c'est la seconde raison : il est évident que s'il était un contexte social, politique et spatial qui justifiait l'usage du concept de justice spatiale c'était celui de l'apartheid. Aucune politique territoriale n'a sans doute si clairement mobilisé l'espace comme outil d'oppression, aucune si systématiquement. La troisième raison, plus actuelle, est la situation de l'Afrique du Sud aujourd'hui, plus de vingt ans après la fin de l'apartheid, caractérisée par le maintien d'inégalités territoriales, à toutes les échelles, voire leur renforcement dans un contexte social et politique pourtant radicalement différent. Pourquoi, alors même que les politiques conduites depuis 1994 se donnaient précisément pour objectif plus de justice… Modèle de politique inéquitable fondée sur une organisation injuste de l'espace, pourquoi l'Afrique du Sud a-t-elle échoué à ce jour à devenir un modèle de réparation des injustices ?

Entre 1983 et aujourd'hui le monde a certes changé, pas seulement l'Afrique du Sud. Et le concept de justice spatiale a été utilisé par bien des chercheurs et activistes dans le monde. Il s'est enrichi, diversifié, mais il reste fondé sur les grandes idées avancées par Gordon Pirie. Ce dernier faisait d'abord un appel à

l'interdisciplinarité d'une part, à l'engagement politique de la recherche d'autre part : ne plus se contenter de mesurer, localiser, décrire les inégalités, mais dire quand et pourquoi elles étaient des injustices, ce en s'appuyant sur la diversité des disciplines de sciences humaines et sociales. Si ces deux appels sont toujours ce qui sous-tend tout travail scientifique sur le sujet, il n'en est pas moins nécessaire de rendre brièvement compte de la diversité des approches en termes de justice spatiale développées depuis les années 1980 et de proposer quelques pistes pour enrichir théoriquement le concept, en tenant compte pleinement de la complexité du concept d'espace. On se limitera ici essentiellement au champ des études urbaines pour plus de clarté, même si ce n'est qu'une des échelles d'applicabilité du concept.

Disons pour commencer que les travaux portant sur la justice spatiale visent, par diverses voies, à répondre à une question majeure : quels choix politiques « justes » sont possibles dans un contexte de compétition mondiale des territoires urbains, de renforcement des processus de ségrégation socio-spatiale (comprise comme résidentielle, professionnelle ou d'accès aux espaces publics et à la mobilité intra-urbaine) et des identifications territoriales excluantes ou des déterritorialisations ? Ceci dans un moment historique où les écarts sociaux se creusent et où, au Nord comme au Sud, la diversité culturelle, souvent instrumentalisée politiquement et pointée comme posant problème, croît ou se manifeste plus fortement que naguère.

Pour répondre à cette question, penser en termes de justice spatiale suppose de garder à l'esprit une idée simple qui aurait dû transformer fondamentalement l'ensemble des approches des questions urbaines mais n'a pas été exploitée pleinement : *« L'espace est politique et idéologique. […] cet espace qui semble homogène, qui paraît donné d'un bloc dans son objectivité, dans sa forme pure, tel que nous le constatons, est un produit social »* (Lefebvre, 1972, p. 187). De cela il faut tirer les conclusions qui s'imposent : si l'espace est un produit social et politique, cela signifie qu'il y a une interrelation directe entre le social et le spatial. L'espace produit a des effets rétroactifs justes ou injustes sur la société, ce à toutes les échelles. C'est précisément ce dont rend compte le concept de justice spatiale qui impose des croisements théoriques autant que le comparatisme. En effet, dans nos villes, au même moment, se confrontent des acteurs qui ont des conceptions différentes du « juste » et de « l'injuste » (et des « contrats sociaux » qui les légitiment à leurs yeux) et dont les objectifs sont divers, voire contradictoires, d'autant qu'ils se combinent à des représentations de l'espace tout aussi diverses, d'une ville à l'autre et d'une partie à l'autre d'une même ville. Ni le principe égalitaire, ni une définition univoque de l'équité, ne suffisent à produire des actions sur l'espace légitimes aux yeux de tous. Dans tous ces ensembles urbains aussi, la plupart des inégalités sociales se traduisent dans l'espace et les différenciations culturelles induisent des

co-existences de pratiques et représentations de l'espace diverses (notamment dans les espaces publics dont les modes de régulation évoluent). Les travaux scientifiques sur ces sujets sont nombreux, mais il est aujourd'hui urgent de dépasser la question de la mesure des inégalités pour travailler aussi sur leurs perceptions et représentations, et donc sur les perceptions et représentations du juste et de l'injuste. Ceci ne peut se faire qu'en tenant compte des cultures citadines en même temps que de la complexité théorique de l'espace. C'est ce que permet de faire la mobilisation scientifique du concept de justice spatiale dans un contexte où, de plus, la norme même de ce qui est urbain change du fait du développement simultané d'espaces numériques et de l'extension d'un urbain diffus. Bien des ambitions sont possibles, deux me semblent s'imposer : proposer une nouvelle conceptualisation de la justice spatiale adaptée au contexte contemporain de mutation normative (du juste, de l'espace, de l'urbain), en croisant des champs théoriques disciplinaires (géographie, urbanisme, philosophie politique, philosophie morale, sciences juridiques et politiques, anthropologie, sociologie et *cultural studies*); développer, sur la base de cette avancée théorique, des méthodes et outils pour concevoir des politiques urbaines plus équitables et mieux acceptées.

Ceci est d'autant plus un enjeu actuel que les porteurs d'un discours ultra-libéral se passent de plus en plus de la notion de justice sociale (et évacuent la question du « commun ») ou bien la dépolitisent, que montent en puissance des mouvements politiques et sociaux qui rejettent les idéaux d'acceptation de l'altérité et, enfin, que les modes de gouvernance néolibérale modifient les rapports entre justice sociale et espace dans les contextes urbains : d'une part, ils intègrent le langage de la reconnaissance culturelle pour rendre acceptables des différences notables dans la distribution de biens ; d'autre part, ils incitent les populations à formuler de demandes particulières et limitées à des contextes locaux.

Pour produire un outil théorique novateur de compréhension des espaces urbains, peuvent être mobilisés :

— Les recherches sur la justice sociale, qui s'articulent autour de trois grandes oppositions : entre une justice conçue comme « structurelle » et visant à atténuer les inégalités socio-spatiales par des mesures politiques et techniques, et une justice pensée comme « procédurale » selon laquelle ce sont les modalités de prise de décision qui conditionnent le caractère juste d'une action ; entre des définitions « universalistes », qui pourraient de ce fait être appliquées partout, et celles qui rejettent la possibilité même d'une définition universelle ; entre les injustices qui seraient liées à des inégalités socio-économiques et celles qui relèveraient de dénis de reconnaissance.

— Les théories de l'espace, et nous pouvons nous appuyer sur plusieurs approches depuis les travaux d'Henri Lefebvre, qui propose de considérer

l'espace dans sa triplicité (perçu, conçu, vécu), jusqu'aux avancées des auteurs post-modernes tels Edward Soja sur le *Thirdspace* (réel et imaginé) et les approches phénoménologiques de la dimension spatiale de l'être humain (Berque, 2014).

— Les corpus scientifiques sur l'urbain qui traitent des inégalités matérielles d'une part, des diversités culturelles d'autre part. Précisons que notre définition de la culture ici est celle de Stuart Hall : un positionnement et non pas une essence ; d'où son importance majeure dans la production des représentations de l'espace mais aussi des mobilisations politiques. Celles-ci ne peuvent plus être seulement analysées en fonction des inégalités socio-économiques, elles sont aussi liées à des représentations de l'injuste que l'appréhension des cultures citadines (ancrées dans des espaces urbains spécifiques) permet de comprendre. Il s'agit donc bien de croiser des champs scientifiques habituellement distincts : les productions culturelles sont des représentations de l'espace et transmettent des représentations, elles définissent des identités et des différences ; les pratiques, perceptions et représentations de l'espace infusent les pratiques et productions culturelles en même temps que les conceptions du juste et de l'injuste.

Il faut souligner quelques paradoxes des corpus mobilisables. Premièrement, il existe une très importante production scientifique sur la justice sociale d'une part, sur l'espace et l'organisation de l'espace d'autre part. Mais cette production est caractérisée par l'éclatement disciplinaire et les deux champs de réflexion ne sont que très rarement croisés (quand ils le sont c'est en privilégiant nettement soit l'approche par le social, soit l'approche par le spatial). Deuxièmement, les études urbaines se concentrent le plus souvent soit sur des questions d'inégalités et de distribution (accès aux services, accès au logement, politiques de redistribution des ressources), soit sur des questions procédurales, d'une part dans le champ de réflexion sur la participation, d'autre part dans celui de la gouvernance (Le Galès, 1993 ; Brenner, 2004). Enfin, sciences politiques et anthropologie urbaines apportent de nécessaires analyses des formes de citoyenneté et de mobilisation dans les espaces urbanisés (Chatterjee, 2004 ; Holston, 2009 ; Clarke *et alii*, 2014), sans nécessairement prendre en compte la dimension spatiale de ces questions.

Dans le champ de la philosophie politique sur la justice, les travaux de John Rawls (1971) sur la justice peuvent servir de point d'entrée; même s'il faut tenir compte du fait que l'évolution des travaux sur le sujet durant les dernières décennies a été celle du passage d'une lecture essentiellement matérialiste des inégalités à une lecture en termes de dénis de reconnaissance. La définition rawlsienne de la justice comme équité, à la fois procédurale et distributive, se distingue des approches néo-marxistes d'une part, utilitaristes d'autre part. Mais elle doit aussi être complétée par les

apports de philosophies plus attentives aux dimensions politiques du multiculturalisme. Iris-Marion Young (1990), s'écartant d'une approche centrée sur les inégalités socio-économiques, considère que la justice sociale inclut l'acceptation de l'altérité et prône une politique territoriale attentive aux droits des groupes. Pour Young, c'est de la négociation entre groupes sociaux (et non entre individus) que surgit la décision « juste »; il ne peut donc être question de principes universels sinon ceux qui définissent l'oppression, dont elle distingue cinq formes (l'*exploitation*, la *marginalisation*, l'*absence de pouvoir – Powerlessness –*, l'*impérialisme culturel,* la *violence)*. En conséquence la réflexion sur la justice sociale ne peut faire l'économie de celle sur la diversité culturelle. Certes les injustices doivent être considérées comme liées à la fois à des problèmes de redistribution et de reconnaissance (Fraser et Honneth, 2003), mais l'espace lui-même est une troisième dimension de la justice sociale puisqu'un groupe social, discriminé et ségrégué, est confronté à une triple injustice : distribution inéquitable, déni de reconnaissance et injustice spatiale.

C'est pour le démontrer qu'il faut diversifier les entrées théoriques et les confronter aux cas empiriques. David Harvey a initié le recours aux théories de la justice pour analyser l'espace, un modèle en est la manière dont il a utilisé les catégories de Young et les a intégrées aux travaux du courant états-unien de géographie dite « radicale ». Harvey (1992) y a aussi ajouté une sixième forme d'oppression : la non-prise en compte des torts causés par des actions localisées aux habitants d'autres espaces (ce qui signale un problème d'échelle spatiale de l'injustice) et aux générations à venir par la dégradation définitive de l'environnement (ce qui souligne une dimension d'échelle temporelle de l'injustice). Cette dimension environnementale a d'ailleurs été une des origines des approches en termes de justice et donc un des champs qui a été le plus exploré, permettant des avancées théoriques d'ordre général sur le concept de justice spatiale (Schlosberg, 2007 ; Walker, 2009). Les débats sur ces questions sont prolongés par les travaux sur la théorie du choix social et des capabilités d'économistes comme

Winchester Hill, Johannesburg, mai 2017 © Marie Thomas-Meilhan

Amartya Sen (2009), par les approches orientées vers le multiculturalisme (Kymlicka, 1999 ; Taylor, 1989), par ceux inspirés de la théorie des sphères de justice de Michael Walzer (1997) et par les travaux d'auteurs féministes qui, sur ce terrain, ont été d'un apport majeur (Nussbaum, 2000 ; Fraser, 2003).

Sur la base de ces références théoriques, et à la suite de David Harvey, des géographes anglophones (Merrifield et Swyngedouw, 1997 ; Smith, 2000 ; Soja, 2010), mais aussi francophones (Reynaud, 1981 ; Bret, 2015), ont mobilisé le concept de justice spatiale. Très proches de ces interrogations, nombre d'auteurs ont travaillé les questions posées par la multiplication et la production des échelles spatiales (Isin, 2007 ; MacKinnon, 2011 ; Swyngedouw et Heynen, 2003). D'autres auteurs, enfin, ont construit une problématique originale autour de la notion de « ville juste » (Fainstein, 2011 ; Marcuse *et alii*, 2009), c'est-à-dire combinant trois impératifs : égalité, démocratie, reconnaissance de la diversité. En relation avec ces différents réseaux de recherche, s'est constitué depuis 2007 en France un collectif travaillant le concept de justice spatiale. Ce collectif rassemble des chercheurs et enseignants-chercheurs appartenant à diverses institutions, françaises et internationales, travaillant sur des pays des Nords comme des Suds. Il est fédéré par la revue *Justice Spatiale-Spatial Justice*, mais aussi par d'autres projets qui ont donné lieu à un faisceau d'actions scientifiques, dont on peut signaler, après un colloque international (*Justice et injustices spatiales*) organisé en mars 2008 à l'université de Nanterre, nombre de publications sur des questions urbaines (Gervais-Lambony, Dufaux, 2009 ; Bret *et alii*, 2010 ; Fol *et alii*, 2013 ; Gervais-Lambony *et alii*, 2014). Les buts poursuivis par ce collectif – qui a constamment travaillé aussi sur le terrain sud-africain et en partenariat avec des équipes de recherche de la *School of Architecture and Planning* de l'Université du Witwatersrand – sont doubles : à l'effort de dépassement théorique s'ajoute une volonté d'application aux terrains urbains.

Dépasser théoriquement signifie se distinguer des études existantes sur la justice spatiale en s'appuyant sur le modèle théorique proposé par Henri Lefebvre, celui de la triplicité de l'espace : la pratique spatiale (espace pratiqué, l'espace perçu) ; « les représentations de l'espace, c'est-à-dire l'espace conçu, celui des savants, des planificateurs, des urbanistes, des technocrates » ; « les espaces de représentation, c'est-à-dire l'espace vécu à travers les images et symboles qui l'accompagnent, donc espace des « habitants » (Lefebvre, 1974, p. 48-49). Cette triplicité de l'espace telle que définie par Lefebvre a connu maintes réinterprétations. David Harvey (1990, 2006) a complété la triplicité de Lefebvre en la combinant à la distinction entre espace absolu (euclidien, neutre, objectif), espace relatif (celui de la distance-temps entre objets) et relationnel (d'après Leibniz, l'objet contenant en lui-même l'espace de ses relations avec d'autres objets). Edward Soja (2000), quant à lui, distingue le *Firstspace* (espace perçu de

Lefebvre) du *Secondspace* (espace conçu chez Lefebvre) et développe l'idée que l'espace vécu est le *Thirdspace*, et que c'est dans cet espace là que nous vivons en réalité, un espace qui est toujours *real-and-imagined*. Ceci peut être rapproché de la définition de l'espace chez les tenants d'une approche phénoménologique (Tuan, 1971 ; Berque, 2014) : notre espace est projection de nous-même en même temps que réalité, un espace juste serait alors celui qui est produit dans le respect de cette relation ontologique de l'humain et du lieu.

Que nous apportent ces théorisations de la complexité de l'espace ? L'enjeu est bien le droit à la ville, « forme supérieure des droits : droit à la liberté, à l'individualisation dans la socialisation, à l'habitat et à l'habiter. Le droit à l'œuvre (à l'activité participante) et le droit à l'appropriation (bien distinct du droit à la propriété) s'impliquent dans le droit à la ville » (Lefebvre, 1972, p. 72). On retrouve ici la triplicité de l'espace. En effet, la première de ces deux phrases doit être lue en référence à ce que Lefebvre appelle l'espace pratiqué, le droit à l'œuvre est bien, quant à lui, un droit à la « conception-production » de l'espace et le droit à l'appropriation relève du droit à l'espace des représentations. Dès lors il est nécessaire de reprendre cette piste de la triplicité de l'espace pour l'appliquer aux travaux sur la justice sociale en ville et donc croiser deux complexités. Ainsi, par exemple, on peut poser comme hypothèse qu'une approche distributive de la justice serait tournée vers l'espace perçu, puisqu'elle permet de transformer les pratiques (et à l'inverse que c'est par leurs pratiques que les citadins peuvent gagner des luttes ou affirmer leurs revendications) ; une approche par la reconnaissance de la justice sociale concernerait surtout l'espace vécu et imposerait une transformation des espaces de représentations des citadins. Mais ni l'une, ni l'autre, ne suffirait si n'était pas ouverte aux habitants de la métropole la possibilité de participer à la conception de l'espace, ce qui implique de faire appel à la justice procédurale.

Enfin, il faut tenir compte de la complexité scalaire de l'espace. D'autant que les processus de la globalisation, s'ils ont des effets homogénéisants, renforcent l'enjeu économique et politique que représentent les identifications locales (Harvey, 1990). Cet aspect de la question spatiale n'est pas celle du choix d'échelles de gouvernement plus appropriées à telle ou telle politique : ce n'est plus en ces termes qu'il faut poser cette question, notamment parce que l'échelle relève plus du sentiment que de l'étendue (Appadurai, 1996). Plus urgente et plus fondamentale est l'étude des contradictions ou complémentarités entre échelles d'action sur l'espace (notamment, des effets injustes d'une même politique ou revendication à une certaine échelle et juste à une autre, et ceci se pose tant de manière ascendante que descendante). Aussi, du point de vue des pratiques citadines, il s'agit de mieux comprendre les compétences citadines à agir à plusieurs échelles et les circulations d'une échelle à l'autre dans les luttes pour plus de justice socio-spatiale. Toutes ces questions décisives engagent à la fois des arbitrages

politiques, des pratiques citadines et des représentations (sur les niveaux territoriaux d'appartenance et de solidarité).

« Space matters »… au fond c'est bien le message essentiel des travaux sur la justice spatiale et une conclusion suffisante à ce bref texte. Pour revenir un instant sur ce que nous apprend l'histoire récente de l'Afrique du Sud, n'est pas justement cela : l'espace manipulé durant la période coloniale, et plus encore sous l'apartheid, reste une dimension essentielle des inégalités et injustices contemporaines autant par son inertie que par ses nouvelles modalités de production et ses formes matérielles nouvelles. En d'autres termes, l'espace compte donc, et dans toutes ses dimensions.

Références :

APPADURAI, A., 1996, *Modernity at Large. Cultural Dimensions of Globalisation*, Minneapolis, University of Minnesota Press.

BERQUE, A., 2014, *La mésologie, pour quoi faire ?,* Nanterre, Presses Universitaires de Paris Ouest.

BRENNER, N., PECK J., et al., 2010, « Variegated neoliberalization: geographies, modalities, pathways », *Global networks,* 10(2), p. 182-222.

BRENNER, N., 2004, *New States Press*, *Urban Governance and the Rescaling of Statehood,* Oxford, Oxford University Press.

BRET, B., GERVAIS-LAMBONY P., HANCOCK C., LANDY F. (dir.), 2010, *Justice et injustices spatiales*, Nanterre, Presses Universitaires de Paris Ouest.

BRET, B., 2015, *Pour une géographie du juste. Lire les territoires à la lumière de la philosophie morale de John Rawls*, Nanterre, Presses Universitaires de Paris Ouest.

CHATTERJEE, P., 2004, *The Politics of the Governed: Popular Politics in Most of the World*, New York, Columbia University Press.

CLARKE, J., COLL, K., DAGNINO, E., NEVEU, C., 2014, *Disputing citizenship*, Bristol, Policy Press.

FAINSTEIN, S., 2011, *The just city*, Ithaca, Cornell University Press.

FOL, S., LEHMANN-FRISCH, S., MORANGE, M. (dir.), 2012, *Justice spatiale et ségrégations*, Nanterre, Presses Universitaires de Paris Ouest.

FRASER, N., HONNETH, A. (dir.), 2003, *Redistribution or Recognition? A Political-Philosophical Exchange*, Londres et New York, Verso.

GERVAIS-LAMBONY, P., DUFAUX, F. (dir.), 2009, *Justice Spatiale*, numéro spécial, *Annales de Géographie*, 665-666.

GERVAIS-LAMBONY, P., *et alii*, 2014, *La Justice spatiale et la ville. Regards du Sud*, Paris, Karthala.

HARVEY, D., 1990, *The condition of Postmodernity*, Malden, Blackwell.

HARVEY, D., 1992, « Social justice, Postmodernism and the City », *International Journal of Urban and Regional Research*, 16(4), p. 588-601.

HARVEY, D., 2006, *Spaces of Global Capitalism. Towards a theory of Uneven Geographical development*, Londres et New York, Verso.

HOLSTON, J., 2009, *Insurgent Citizenship: Disjunctions of Democracy and Modernity in Brazil*, Princeton, Princeton University Press.

HONNETH, A., 2002, « Reconnaissance et Justice », *Le passant ordinaire*, 38, p. 58-83.

ISIN, E., 2007, « City.State: Critique of Scalar Thought », *Citizenship Studies*, 11 (2), p. 221-228.

KYMLICKA, W., 1999, *Les théories de la Justice*, Paris, La Découverte.

LE GALES, P., 1993, « Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine », *Revue française de science politique*, 45, p. 57-95.

LEFEBVRE, H., 1972, *Espace et politique*, Paris, Anthropos.

LEFEBVRE, H., 1974, *La production de l'espace*, Paris, Anthropos.

MACKINNON, D, 2011, « Reconstructing Scale: towards a new Scalar Politics », *Progress in Human Geography*, 35, p. 23-136.

MARCUSE, P., *et alii*. (dir.), 2009, *Searching for the Just City: Debates in Urban Theory and Practice*, Abingdon, Routledge.

MERRIFIELD, A., SWYNGEDOUW, E. (dir.), 1997, *The Urbanization of Injustice*, New York, New York University Press.

NUSSBAUM, M., 2000, *Women and Human Development: The Capabilities Approach,* Cambridge, Cambridge University Press.

PIRIE, G., 1983, « On Spatial Justice », *Environment and planning A*, 15, p. 465-473.

RAWLS, J., 1971, *A Theory of Justice*, Cambridge, Harvard University Press.

REYNAUD, A., 1981, *Société, espace et justice*, Paris, PUF.

SCHLOSBERG, D., 2007, *Defining Environmental Justice: Theories, Movements, and Nature*, Oxford, Oxford University Press.

SEN, A., 2009, *L'idée de Justice*, Paris, Flammarion.

SMITH, D. M., 2000, *Moral Geographies: Ethics in a World of Difference*, Edinbourg, Edinburgh University Press.

SOJA, E. W., 2000, *Postmetropolis, Critical Studies of Cities and Regions*, Oxford, Blackwell.

SOJA, E. W., 2010, *Seeking Spatial Justice*, Minneapolis, University of Minnesota Press.

SWYNGEDOUW, E., HEYNEN, N. C., 2003, « Urban Political Ecology, Justice and the Politics of Scale », *Antipode*, 35 (5), p. 898-918.

TAYLOR, C., 1989, « Cross-purposes: The Liberal-Communitarian Debate », *in* N. ROSENBLUM (dir.), *Liberalism and the Moral Life*, Cambridge, Harvard University Press.

TUAN, Y.-F., 1971, *Space and Place. The perspective of experience*, Minneapolis, University of Minnesota Press.

WALKER, G., 2009, « Beyond Distribution and Proximity: Exploring the Multiple Spatialities of Environmental Justice », *Antipode*, 41 (4), p. 614-636.

WALZER, M., 1997, *Sphères de justice. Une défense du pluralisme et de l'égalité*, Paris, Seuil.

YOUNG, I.-M., 1990, *Justice and the Politics of Difference*, Princeton, Princeton University Press.

Framing Spatial Justice through the Politics of Waiting

Sophie Oldfield

***Sophie Oldfield** holds the University of Basel–University of Cape Town Professorship in Urban Studies, based at the African Centre for Cities at the University of Cape Town. She is an urban and human geographer with a focus on cities in the Global South through her theoretical and primary research.*

Introduction

Protest is an important entry for framing questions of spatial justice in South African cities after apartheid. From the far north, contexts like Vuwani, to the centre and peripheries of Johannesburg, Eldorado Park to Alexandra, to the deep south, Masiphumelele, Macassar and Marikana in Cape Town, South Africa is often positioned as the protest capital of the world. Protests bring to the fore claims for services and resources, as well as contestations and a politics of service delivery. They underpin and are shaped by social movement organising for housing, land occupation, and are products of a politics of informality and development.[1] Protest and mobilisation highlight a hard lesson of democracy after apartheid. In short, to get anything requires and demands mobilisation, with protest a way to demand the State's attention.

Protests are an important lens on the city and everyday urbanism, on townships and on urban politics. These forms of mobilisation bring to the fore the agency of ordinary people and of the state, and their practices to address spatial injustice. The significance of this urban politics reflects in the literature, which focuses primarily either on mobilizing for socioeconomic rights and claims that substantiate democracy or on governance and developmental attempts to build better cities, the politics and practices that work to improve housing, to create jobs, to make cities safer and so on.

[1] Critical and varied, protests span the nation and bring different parts of cities into view, from townships and urban peripheries, to city centres and places of privilege and wealth, from Ses'Khona Poor People's Movement, to Abahlali baseMjondolo, to Nidfuna UKwazi. A rich and important literature analyses these politics, see for instance von Holdt et al (2015) *The Smoke that Calls*, “Rebellion of the Poor” by Alexander (2010), among others.

While protest is critical to interrogate and frame questions of spatial justice after apartheid, in this short contribution, I will focus on *waiting*, what at first glance appears as protests' opposite. Waiting for services and for a better life is, like protest, a quintessential city reality. It too as a practice, as an urban condition, is illustrative of deep spatial injustice. Yet, waiting is banal, taken for granted. The need to wait, the ordinariness of this practice, is hard to talk about because it is so normal. Waiting is provocative here, as an example of injustice, that is deeply spatial, a legacy of apartheid and segregation, and a product of democracy too. Waiting also introduces questions of time, a politics of "urgency" and its antithesis, endless waiting. What are the forms or modalities of waiting in South African Cities? To explore this question I turn to a literature on waiting to unpack this taken for granted, normal 'act' of the majority.

Waiting: An experience of the majority[2]

In southern cities more generally, and in South African cities specifically, the majority wait for services, for housing, for development, for work, for an alternative to violence, for a better future. Writing from the global southeast, Yiftachel calls these states 'permanent temporariness' (2009), in the Indian context Jeffrey (2010) writes of modalities of 'being in the middle', in limbo. In the Argentinian context, Auyero (2012: x) characterises waiting as full of 'uncertainty and arbitrariness, persistent confusion and misunderstanding.'

These conceptualisations of waiting resonate in South African cities, more than twenty years into democracy. In the South African context waiting is bound up in Constitutional rights to material goods like housing, as well as to urban conditions such as safe environments. It is shaped by political imperatives, and legal and policy frameworks, the technical bureaucratic processes that shape how the state actually works. The politics of waiting is expressed as well in ordinary people's varied emotional and political attachments to the state and its projects, to democracy, to place, to home and so on.

Across the poorer and working-class majorities of South African cities, individuals and families wait, for instance, in informal settlements, backyards, and hostels, in overcrowded public and private housing. For many families, formal housing is spoken of as a dream, a vision in the future, one mired, however, in the realities of waiting and the ever-present struggle to access shelter in 'the meanwhile'. Officially in Cape Town, 280 000, more than a quarter of Cape Town's households, are registered on the city's integrated housing database, the formal channel through which low-income citizens are recognised as waiting to access housing from the state.

[2] An earlier version of this work has been published as Oldfield and Greyling (2015) "Waiting for the State: A Politics of Housing In South Africa", *Environment and Planning A*, 47, p. 1100 – 1112.

For many, if not most, this process is the only legal way to obtain a formal house. In a context in which the state funds and manages the building of around 8500 housing units annually in Cape Town (City of Cape Town, 2010: 12), options for shelter while waiting are limited and often precarious. They include: living in overcrowded conditions with family members in rented accommodation; living in a backyard shack of a rented house, paying a rental fee for a space to erect a shack and sharing bathroom facilities with the household—sometimes family, other times a landlord; and erecting shelter in an informal settlement, which may or may not be legal with some services and infrastructure in place.

Yet, waiting reflects more than a technical (legal or illegal) status. A lack of permanence or security of tenure, a "permanent temporariness" (Yiftachel, 2009) shapes daily struggles, the 'modalities of waiting'. Waiting in the long term, for instance, brings multiple generations under a single roof. A mother who lives with her children in her parents' house explains what this means for her:

> *I will remain a child in the house because I'm still living with my parents. You see? You have to obey the rules and the children have to obey your rules and their rules [...] Children, they grow up and they want their own privacy.* (23 August 2011).

Living in her late mother's house, the tenancy of which is disputed, another woman explains the demands of waiting:

> *[T]o stay by people, sometimes you must be the maid, sometimes you must be the sole supporter, you must provide food, you must provide everything; if you can't provide that, people say "I'm sorry, but you can't stay here anymore".* (15 August 2011).

For families living as tenants in backyard shacks, space is tight and living conditions are cramped. Sharing toilets and kitchen spaces as well as entrances and thoroughfares, the constraints manifest in obeying landlord rules and keeping quiet about the things that bother you. A backyard dweller, living with her husband's family, reflects on the difficulties this produces:

> *You must close your mouth, you can say nothing, it's not your place to tell them [...] because it's not your house.* (12 May 2011).

Living in these uncertain situations is not "living", interviewees explained, but merely existing, getting by on a day-to-day basis, unable to plan for the future or to live fulfilled lives. A father describes these contingencies as "a lack of roots or foundations", the consequence of his family moving about, finding different places to stay only for as long as they were welcome. Another, older, man explains:

> *Waiting is like a particularity that you are in [...] It's like you're in something that you wait for that [is] never going to happen. [...] You wait on a thing and every day you don't feel the same [...] It's pain[ful], like you feel you are in pain of waiting*

Gertrude Square Street, 7 de Laan Informal Settlement, Cape Town (Source: S. Oldfield)

for this house. (23 August 2011).

Unstable, a child, a ward of the state: modalities of waiting are long-term occupations, an "indeterminate condition [...] [in which] the 'not-quite-knowing' is coupled with a radical arbitrariness regarding ever-changing procedures and the absolute lack of a predictable 'waiting period'" (Auyero, 2012: 79). Ndebele describes waiting as "a tense endlessness, where something is always about to happen; and then it does not happen [...] in limbo. Waiting. Not waiting. But waiting" (2003: 14). The "absence without duration" (Ndebele 2003: 1) that is central to waiting shapes not only everyday spaces and temporalities, but also encounters with and perceptions of the state after apartheid.

Conceptually waiting brings to the fore the question and issue of time, the multiple temporalities that shape city governance and life, and the ways in which these play out over space in urban South Africa, extending and reworking segregation and its durable, unjust legacies. While waiting implies, superficially, passiveness, when it is prodded and probed, in waiting we must

grapple with varied forms of agency and action that sit somewhere between passivity and agency, between development projects driven by state and resistance and mobilisation driven by movements and civil society, between the polemics of building governance and fighting for social justice. Practices of waiting can be conceptualised as what Bayat describes as "quiet encroachment": "noncollective but prolonged direct actions of dispersed individuals and families to acquire the basic necessities of their lives (land for shelter, urban collective consumption or urban services, informal work, business opportunities, and public space) in a quiet and unassuming illegal fashion" (2010: 45).

Waiting over years and decades, citizens assert a constrained form of agency. In doing so, they invoke and make legitimate claims on the state, however precarious and contingent their everyday lives. At scale, as Bayat argues persuasively: "The power of nonmovements rests on the *power of big numbers*, that is, the consequential effect on norms and rules in society of many people simultaneously doing similar, though contentious, things" (2010: 20) .

He suggests, moreover, that "big numbers matter" because "a large number of people acting in common has the effect of normalizing and legitimizing those acts that are otherwise deemed illegitimate" (2010: 20) .

In the South African urban context, waiting is often legitimate, a state-driven legal and administrative procedure which citizens consciously sign-up to in their application for housing or access to welfare through social grants. Its contentions, however, can be traced through the state, the officials and politicians that shape access to resources, the outsourced companies who manage databases and deliver services, for instance. At the scale of the city, waiting is immersed in party-political struggles, emblematic in politicians who make promises of development; and, nationally in debates on national development, which promote integrated human settlements and access to education, for instance, services and resources that are too often illusory to those who are waiting to become part of such a vision. Waiting is legitimate, yet also contentious, embedded in a contradictory mix of expectation of, and demands on the state, bound up in experiences of hope and despair.

Conceptualisations of waiting and its state-citizen politics

In recent years, waiting has generated scholarly interest across the global south, both analytical and empirical. Resonating with the modalities of waiting discussed above, for instance, in an incisive essay, Jeffrey (2008: 955) distinguishes between four types of prolonged waiting, which he categories as "heightened suspense", "lost time", "panic", and "inertia". Auyero tracks a parallel set of experiences in Buenos Aires, Argentina, in the long and arduous process that citizens and resident foreigners pursue to access welfare and

housing grants. Requiring beneficiary persistence and commitment, in this account the state is in control, playing with citizens, wilfully ignoring the urgency of their needs, the value of their time, dismissing them, and making excuses. He suggests that waiting reveals a "temporal process in and through which political subordination is produced" (2012: 2), demonstrating how "habitual exposure to long delays moulds a particular submissive set of dispositions among the urban poor" (2012: 9). This is a process which, he argues, makes welfare recipients "patients of the state".

Drawing on research on housing access in Brasilia, Brazil, Borges (2006) renders a different narrative of agency in an ethnography that reflects on the ways in which citizens negotiate eligibility criteria in order to obtain a housing plot. She demonstrates, in contrast to Auyero (2012), the ways in which people waiting for plots (and homes) manipulate and "work" systems in order to obtain what is needed. Able to "calculate", to assess and negotiate encounters with the state and its housing politics, her analysis emphasises the ways in which families living informally and illegally strategically employ and embody the state criteria and algorithms that determine eligibility and one's position on the housing list. Here, state policies shape citizens and the ways in which they utilise basic resources, but not in dominating forms which strip individuals of agency.

With a parallel attention to micropolitics in *Timepass* Jeffrey explores lower- middle-class young men waiting for employment in Uttar Pradesh, India. He poses the question: "can a sense of limbo generate cultural and political possibilities?", arguing that waiting is constituent of politics. "It's not just that limbo creates action across class lines; it also generated a particular mood among young men" (2010: 187). He demonstrates in this work that "chronic waiting may be the soil in which political projects blossom" (2008: 956). These accounts highlight the politics which waiting produces, rendering in different registers relationships between ordinary people – citizens – and states and their developmental projects in newly democratised postcolonial contexts.

Scholarly and popular attention has been paid to housing as key to the substantiation of citizenship (Miraftab, 2006; Robins, 2010) and to the ways in which social movement and community-based mobilisation have been drawn on to access housing in postapartheid South Africa (see, among others, Charlton and Kihato, 2006; Huchzermeyer, 2003; Oldfield and Stokke, 2007; Tomlinson, 2006). Attention has been paid to the informal urban contexts and conditions in which families wait and to the politics generated between state imperatives to develop housing and deliver services and citizen mobilisation to access these goods. This is a political terrain that Bénit-Gbaffou and Oldfield suggest encompasses "the formal and informal, legal and illegal, confrontation and cooperative [acts] [...] the multiple tactics of engagement with the state by low-income residents" (2011: 445). These authors prompt researchers to pay close

empirical attention to the encounters and relationships that such processes build between state and citizen. In this context, research on waiting helps us focus on the unorganised, rather than coordinated, and individual, rather than collective, politics of waiting for homes: what Bayat incisively describes as "nonmovements", embodied in "the shared practices of large numbers of ordinary people" (2010: 14). Waiting and the array of strategies it opens up, including protest, are located in this terrain, legitimate and contentious, legal and illegal. They shape encounters between citizen and state, between ordinary people, the majority – nonmovements, "with which the authorities must sooner or later come to terms" (Bayat, 2010: x).

As a critical issue the majority face in our cities, waiting is a productive lens on spatial justice because it frames questions of justice as temporal, as a politics of time. In a different modality than protest, for the majority waiting brings to public and state debate the injustice of waiting, framing it as a question of URGENCY and crisis. As Olson suggests "'urgency,' emergency, crisis emphasise time - the 'now', the imperative that we are not too late, that something happens as soon as possible, life or death." (2015: 515). She interrogates the relationship between urgency and justice, suggesting that: "in the context of late liberalism and capitalism in crisis, [...] space and waiting come together to produce and maintain potentially abusive and harmful arrangements of power and inequality."

This interplay we know so well in the South African context. Olson describes as "lines, lists, rooms and rosters" dictate an order of being received, and in doing so they may also influence the dignity and safety of those who are required to wait for jobs, housing, asylum or security from intimate terrorism. Potentially unruly bodies are managed through increasingly sophisticated technologies that make some people wait longer, and in worse conditions, than others." Critical for analyzing waiting in the South African context, Olson suggests "theorizations of the ethical work of urgency point to its power and to its role in the construction of what we come to think of as ethical, moral, or just."

Work in this vein on South African cities can contribute and extend this debate through analysis of complex city practices, which include the state and its politics of redress, and its (in)justices. Contentious and mundane, at times vigilant mobilised and public, at others quiet invisible by stealth, this work lies at the heat of the state's engagement with those waiting, what is at times perhaps a performance of urgency, rather than a material change in development or access to services and material (re)distribution. Analyzing state practice opens up perspectives on the state's machinery, its bureaucracy, the ordinary everyday practices that shape the city and urban governance.

In framing questions of spatial justice in city experiences of waiting, we can also engage with a politics of time which opens up a different rhythm and analysis of

injustice as first, a *politics of quiet encroachment* "in the meanwhile", partially visible yet precarious, the spaces of informality and illegality that constitute South African cities. We can track, second, the (in)justice in waiting and its *politics of encounter,* in which citizens sidestep and bypass, as well as try to make legible and reason with, city officials and the policies that govern officials' conduct, acts immersed in shifting policy approaches and techniques, the contingent and often-opaque practices of the state. And, third, we can consider waiting as a process that, in mundane and profound, short-term and life-long registers, shapes a *politics that invokes the state*, in relation to temporalities, as well as spatialities of (in)justice, in an ethics and ethos of crisis and urgency. A form of "temporal and social suffering" that is both "purposeful and purposeless", as Jeffrey suggests (2010: 91), waiting is paradoxical: citizens consider themselves responsibilities of the state, yet to live in the short and long term demands subversion, a provisional agency, more often than not out of sight, simultaneously contentious and legitimate. In sum, a focus on waiting offers a rich and productive set of registers to deepen analysis of temporal and spatial (in)justices in urban South Africa.

References:

Auyero J., 2012, *Patients of the State: The Politics of Waiting in Argentina,* Durham, NC: Duke University Press.

Ballard R., 2014, "Geographies of development III: militancy, insurgency, encroachment and development by the poor", *Progress in Human Geography,* 39, 214–224.

Bayat A., 2010, *Life as Politics: How Ordinary People Change the Middle East,* Stanford, CA*:* Stanford University Press.

Bénit-Gbaffou C., Oldfield S., 2011, "Accessing the state: everyday practices and politics in cities of the south", *Journal of Asian and African Studies,* 46, 445–452.

Borges A., 2006, "On people and variables: the ethnography of a political belief", *Mana 2,* translated by D. Rogers.

Chenwi L., 2008, "Putting flesh on the skeleton: South African judicial enforcement on the right to adequate housing of those subject to evictions", *Human Rights Law Review,* 8, 105–137.

City of Cape Town, 2010, "Five year integrated housing plan: 2010/11–2014/15", http://www.capetown.gov.za/en/Housing/Documents/5_Year_Integrated_Housing_Plan_2010.pdf

Huchzermeyer M., 2001, "Housing for the poor? Negotiated housing policy in South Africa", *Habitat International,* 25**,** 303–331.

Huchzermeyer M., 2003, "A legacy of control? The capital subsidy for housing and informal settlement intervention in South Africa", *International Journal of Urban and Regional Research,* 27, 591–612.

Huchzermeyer M., 2009, "The struggle for *in situ* upgrading of informal settlements: a reflection on cases in Gauteng", *Development Southern Africa,* 26, 59–73.

Jeffrey C., 2008, "Guest editorial: Waiting", *Environment and Planning D: Society and Space*, 26, 954–958.

Jeffrey C., 2010, *Timepass: Youth, Class and the Politics of Waiting in India,* Stanford, CA: Stanford University Press.

Miraftab F., 2006, “Feminist praxis, citizenship and informal politics: reflections on South Africa's Anti-Eviction Campaign”, *International Feminist Journal of Politics,* 8, 194–218.

National Planning Commission, 2012, *National Development Plan: Our Future—Make it Work*, http://www.npconline.co.za/MediaLib/Downloads/Downloads/NDP%202030%20-%20Our%20 future%20-%20make%20it%20work.pdf

Ndebele N. S., 2003, *The Cry of Winnie Mandela: A Novel,* Claremont, Cape Town: David Philip.

Oldfield S., Greyling, S., 2015, “Waiting for the State: A Politics of Housing In South Africa”, *Environment and Planning A*, 47, 1100 – 1112.

Oldfield S., Stokke K., 2007, “Polemical politics, the local politics of community organising, and neoliberalism in South Africa”, in *Contesting Neoliberalism: The Urban Frontier* Eds J Peck, H Leitner, E Sheppard. New York: Guilford Press, 139–156.

Olson, E., 2015, “Geography and Ethics 1: Waiting and Urgency” , *Progress in Human Geography,* 39(4), 517-526.

Robins S.L., 2010, *From Revolution to Rights in South Africa: Social Movements, NGOs, and Popular Politics After Apartheid,* Scotsville, KZN: University of KwaZulu-Natal Press.

Tomlinson M.R., 2006, “From 'quantity' to 'quality': restructuring South Africa's housing policy ten years after”, *International Development Planning Review,* 28, 85–104.

Yiftachel O., 2009, “Critical theory and 'gray space': mobilisation of the colonised”, *City,* 13(2–3), 240–256.

Le logement des classes moyennes
Approche croisée: Afrique du sud, Brésil, Inde

Karen Lévy *(LAVUE, Université Paris Nanterre)*
Hortense Rouanet *(LATTS, Université Paris-Est Marne-la-Vallée)*
João Sette Whitaker Ferreira *(Université de São Paulo)*

Entretien croisé réalisé par Thomas Vernet-Habasque (IFAS-Recherche) le 15 mai 2017

TVH : *Tout d'abord, comment définiriez-vous les classes moyennes dans vos pays d'études respectifs ?*

KL : Les classes moyennes sont une classe très hétérogène en Afrique du Sud. Mais pour être très concise, il s'agit de la population ayant les moyens d'accéder aux prêts bancaires et donc au marché immobilier privé sans les aides de l'Etat. Pour ma recherche, je me suis plus particulièrement intéressée aux populations qui peuvent investir dans des logements privés d'entrée de gamme dont le prix oscille entre 450 000 rands et 900 000 rands. Il s'agit d'une tranche très particulière du marché immobilier en Afrique du Sud. Il s'agit d'un marché particulièrement attractif pour les promoteurs privés, car en progression constante.

TVH : *Les statistiques nationales ont-elles une définition officielle de la classe moyenne ?*

KL : Il n'y a aucune définition qui fasse l'unanimité. Il y a beaucoup de visions différentes de ce que signifie « appartenir à la classe moyenne », ou de ce que les gens de la classe moyenne gagnent. On peut s'appuyer sur les chiffres produits par l'Unilever Institute of Strategic Marketing (UCT), qui ont rapporté en 2013 que la classe moyenne était composée d'environ 4,2 millions de personnes vivant dans des ménages gagnant entre 15 000 et 50 000 rands par mois. Le marché immobilier en mutation rapide dédié à cette classe moyenne émergente a plusieurs appellations, comme le *gap market*, l'*affordable housing* ou encore le *middle market*.

HR : En Inde, l'expression « middle class » est utilisée par les médias pour désigner une catégorie de la société qui s'est enrichie à l'occasion du décollage économique que le pays connaît depuis les années 1990 et 2000. Dans l'imaginaire collectif, l'expression renvoie aux cadres

d'entreprises du secteur tertiaire « à haute valeur ajoutée » : services informatiques, services aux entreprises, biotechnologies, finance, etc. Ces cadres ont fait des études supérieures et parlent l'anglais couramment, car c'est souvent leur langue de travail. Ils se distinguent du reste de la société par leurs revenus, élevés et réguliers, mais aussi par leur mode de vie, résolument consumériste et inspiré par les cultures occidentales.

Ce qui est frappant, c'est que cette catégorie de la population revendique l'expression « middle class », évitant ainsi de s'afficher comme une bourgeoisie.

La *middle class* ne représente qu'une petite partie de la société indienne. Le NCAER, l'organisme national des statistiques (équivalent de l'INSEE indien), estime que 5% de la population bénéficie d'un niveau de vie équivalent à celui des Européens de l'Ouest (soit des revenus annuels entre 17 000 et 84 000 euros en parité de pouvoir d'achat). Mais la « classe moyenne » au sens d'une classe centrale de la société est beaucoup plus vaste et hétérogène. Elle correspondrait aux fonctionnaires, instituteurs, petits commerçants, qui n'ont bien souvent pas les revenus nécessaires pour acheter une voiture (ils roulent en deux roues) ou faire construire un appartement dans une résidence privée. Le même organisme considère que cette population représente 20 à 25% de la société indienne.

JW : Le Brésil ressemble un peu à l'Inde. L'institut brésilien de géographie statistique, qui est l'organisme officiel gouvernemental, fait une division en 5 classes sociales : A, B, C, D, E. C'est très étendu, ça va des E qui sont les très pauvres aux A qui sont très riches. Ce qui est assez intéressant c'est qu'à partir de la classe B tout le monde se dit « classe moyenne », alors que proportionnellement évidemment ils ne sont pas classe moyenne. Alors disons que les A, B, C représentent 40% de la population. La catégorie A peut-être 5%, la B 15% et la C 20% et elles détiennent 90% des richesses. Et donc les 60% de la population restante sont dans les catégories D et E, qui détiennent 10% des richesses. Il y a une concentration des rentes qui est extrêmement inégale, c'est un problème au Brésil puisque c'est la 9ème puissance économique au monde, par rapport par exemple à des pays pauvres qui peuvent avoir une très forte concentration de richesse aussi, mais qui n'ont pas vraiment de richesse à redistribuer. Au Brésil, cela veut dire que les classes riches sont vraiment très riches, et ça joue sur l'immobilier par exemple : l'immobilier travaille sur les très riches parce qu'il y a beaucoup d'argent à dépenser.

La moyenne en terme technique c'est la classe C, il y a bien A et B au-dessus et D et E en-dessous. Ce sont des gens qui travaillent dans des emplois formels et qui gagnent entre 700 et 1200/1300 dollars. Il faut savoir qu'au Brésil plus de 50% de la main d'œuvre est informelle, c'est-à-dire sans carte de travail. La classe C représente plutôt ceux qui ont ce statut formel, même s'ils peuvent connaître des difficultés à se loger. Les classes A et B ont accès à la propriété et la classe C est plus divisée,

alors que les classes D et E constituent la masse de familles qui vivent dans l'informalité et la précarité. Au Brésil, le déficit de logement tourne autour de 6 millions d´habitations. Une dernière observation : lors du gouvernement Lula à partir de 2002 jusqu'au coup d'Etat parlementaire et médiatique de 2016, il y a eu une certaine mobilité avec un passage de la classe D à la classe C. Cette dernière est devenue très hétérogène lors de cet essor économique.

KL : On retrouve cette même hétérogénéité en Afrique du Sud.

TVH : *Quelles sont les caractéristiques qui pourraient, selon vous, le mieux décrire les logements pour classes moyennes dans les pays que vous étudiez ?*

JW : Comme le Brésil est un pays riche qui a une forte concentration des richesses, disons que, jusqu'en 2005, le marché immobilier ne fonctionnait pratiquement que pour les classes A et B. C'est-à-dire que la classe B avait accès à du logement dans du bâti ancien des années 50/60/70 dans les grandes villes. Il faut se rappeler que le Brésil, contrairement à l'Inde, est très urbanisé: 84% de la population est urbaine. Il y a beaucoup d'argent qui circule dans les classes très hautes. Le marché de l'immobilier s'est concentré sur ce qu'il appelait les triples A, donc les logements de luxe avec une grosse bulle immobilière. A São Paulo, les plus chers sont autour de 2 millions de dollars en moyenne, mais peuvent atteindre les 10 millions. Dans les années 70/80 le marché offrait très peu d'accès à la propriété aux classes moyennes, qui finirent par drainer les financements de politiques publiques de logement social en leur faveur. Ainsi ces politiques n'arrivaient pas à bénéficier aux couches sociales plus pauvres, puisque, par ailleurs, la location sociale n'a jamais existé non plus. La politique de logement dans les années 60/70 de la Banque Nationale du Logement lors des gouvernements militaires a donc été détournée vers les classes moyennes, les classes B et un peu de la classe C. Les classes D, très peu solvables, ont eu accès à quelques grands ensembles, sans jamais réussir à payer leur logement, ce qui fait qu'il y a un grand parc de logements sociaux au Brésil qui n'est ni acheté ni loué.

Le gouvernement Lula a mis en place une énorme politique de logement de masse, par le biais d'entreprises de construction qui s'appelait « Minha casa, Minha vida » (« Ma maison, ma vie »), produisant pour une marge très grande de niveaux de revenus, avec des financements publics pour la classe C et des subsides (subventions ?) pour les classes D et E. Ainsi, même les très pauvres ont pu enfin avoir accès à des logements, même si souvent de qualité très douteuse, en raison du bas niveau technologique du secteur du bâtiment. Ainsi ont été produits près de 4 millions de logements entre 2009 et 2016, dont près de 1,5 millions intégralement subventionnés pour les plus pauvres (c'est-à-dire que la maison était donnée). Le marché a donc commencé aussi à produire des logements pour la classe moyenne avec des financements publics par le biais des banques. Donc des logements plus petits de 60/70/80 mètres carrés. Ce qui n'est pas immense puisque les B et A font

toujours minimum 120 mètres carrés.

Le marché a produit beaucoup dans les régions intermédiaires structurées urbanistiquement, avec des formes verticales (qui sont perçues comme plus sécurisées), pour les classes moyennes, mais en s'éloignant au fur et à mesure que les revenus des familles décroissent, arrivant à des petites maisons à la suite les unes des autres, très proches des maisons gratuites des plus pauvres, mais en un peu plus grandes et avec de jolies couleurs, mais de qualité architecturale et urbanistique très mauvaise.

Honeydew Ridge, Johannesburg, mai 2017 © Marie Thomas-Meilhan

HR : La situation en Inde se rapproche fortement de ce qui vient d'être expliqué sur le cas brésilien. Les promoteurs immobiliers se sont presque exclusivement concentrés sur le marché des classes moyennes supérieures. Cela pour plusieurs raisons : il s'agit d'abord de la seule catégorie de la population ayant accès au crédit pour financer la construction d'un logement ou un achat clef-en-main. Les établissements de crédits immobiliers et les banques ne prêtent pas aux catégories plus modestes, surtout lorsque celles-ci ne disposent pas de revenus réguliers. Par ailleurs, les terrains situés dans les grandes agglomérations peuvent atteindre des valeurs extrêmement élevées. C'est pourquoi les promoteurs cherchent à rentabiliser leurs acquisitions foncières en proposant des produits immobiliers très haut-de-gamme qui ciblent explicitement les classes moyennes supérieures.

JW : On reprend ça et on peut le répliquer pour le Brésil.

KL : On peut faire pareil avec l'Afrique du Sud.

HR : L'essentiel des nouveaux logements qui sont actuellement mis en vente dans les grandes villes indiennes coûtent au minimum 80 *lakhs* (105 000 euros). Il s'agit d'appartements situés dans des *gated communities*, c'est-à-dire des résidences délimitées par un mur d'enceinte et dont l'accès est plus ou moins contrôlé par des gardiens.

On remarque que certaines de ces résidences sont constituées de « villas », c'est-à-dire de maisons individuelles construites sur le même modèle, répétées à l'infini sur plusieurs hectares de terrain. Les villas sont plus onéreuses que les appartements, elles coûtent rarement moins d'un *crore* (130 000 euros).

Ces dernières années, il y a eu davantage de discussions entre la Banque Nationale du Logement, les associations de promoteurs et le gouvernement central afin de faire évoluer les conditions d'accès au crédit immobilier des catégories moyennes et d'inciter la promotion de logements à bas coût (*affordable housing*). Les promoteurs anticipent sur les transformations règlementaires en proposant déjà quelques projets sur ce modèle : bien souvent, il s'agit de lotissements de petits appartements ou de maisons mitoyennes, situés loin des centres urbains, dans des zones encore profondément rurales. Les prix sont inférieurs à ce qui est habituellement vendu par les promoteurs immobiliers, mais demeurent toujours inaccessibles aux catégories intermédiaires de la société indienne. Les promoteurs appellent ces nouveaux logements « abordables », bien qu'ils ne le soient pas vraiment : un logement à 50 ou 60 *lakhs* (66 à 80 000 euros) représente une somme considérable pour un ménage de la classe moyenne urbaine.

Il existe aussi un marché de l'immobilier de luxe, des projets de villas comprenant chacune une piscine intérieure, une salle de sport, un spa, un système domotique high-tech, etc. C'est un marché saturé, qui se porte moins bien aujourd'hui qu'à la fin des années 2000.

JW : Au Brésil on parle là de classes A et B. Dans les grandes villes les *gated buildings*, ce sont des édifices qui ont 30 ou 40 étages avec piscine, court de tennis, sauna, espace gourmet… avec des appartements de 300/400 mètres carrés avec une dizaine de places de parking et sept étages de parking en sous-sol. Il y a des discours pour attirer les gens vers les *gated communities* en dehors de la ville, il y en a de très connues, telle « Alphaville » qui est très sécurisée. Parfois, il existe des *centres commerciaux* mais qui sont à l'extérieur. Quelquefoi cela correspond à des centres urbains, c'est-à-dire 3 ou 4 *gated communities* qui se regroupent autour d'un centre commercial. Ceci devient un modèle d'urbanisation pour les villes moyennes entre 150 000 et 400 000 habitants. Cela devient des villes entières où il n'y a plus de ville, ce sont des couloirs qui se suivent les uns les autres.

Ce qui est intéressant c'est que légalement ces lotissements brésiliens étaient interdits, ce n'est qu'en 2017 qu'une nouvelle loi a permis de les légaliser. Comme y habitent des juges et des promoteurs, ils rendirent cela possible tout ce temps.

Avec le programme « Minha casa, Minha vida » pour les classes C, la même chose a été réproduite de qualité moindre, mais tout de même on a le même type d'entrée avec un garde. Et si on n'a pas de court de tennis on a un court de ping-pong ! Ou bien

une salle de sport avec quelques appareils de gymnastique.

On copie un peu le modèle haut de gamme, ce qui donne aux gens une sensation d'ascension sociale, très appréciée. Certains ont des noms français comme « Résidence Madame la Comtesse ».

Pour ce genre d'entreprise immobilière, comme je l'ai dit, les terrains sont un peu plus loin à cause de la pression foncière importante au Brésil. Les classes C sont donc plus éloignées mais pas autant que les plus pauvres qui, dans les grandes villes, sont à deux heures et demie aller et deux heures et demie retour de bus ! Ils perdent 4-5 heures par jour dans les autobus. De plus, avec l'insécurité urbaine, le marché de l'immobilier, les promoteurs, ont créé une monnaie avec cette exacerbation de la peur. C'est quelque chose qui ressemble à « l'industrie de la peur », reposant sur une insécurité exacerbée qui incite à acheter dans les complexes fermés.

KL : En Afrique du Sud, la classe moyenne croît rapidement. L'offre en logement qui lui est accessible est aujourd'hui encore largement insuffisante. D'où des enjeux économiques importants pour les promoteurs qui se sont spécialisés sur ce créneau. On a exactement le même genre de processus qu'au Brésil. Le modèle des *gated communities*, créées à l'origine pour les classes les plus aisées (et blanches), a été transposé aux catégories sociales plus basses. Ces produits d'entrée de gamme sont situés sur des terrains peu chers (en périphérie donc) et n'ont conservé du modèle initial que les murs et la sécurisation des entrées. La plupart du temps, il n'y a aucune aménité à l'intérieur et très peu d'espaces verts ou collectifs. Le sentiment de sécurité, dont tous les habitants m'ont parlé lors de mes entretiens, est vécu comme l'un des éléments principaux de confort de leur logement. Ces complexes fermés sont devenus la seule réponse de la part des développeurs pour répondre à une demande immobilière qui ne cesse d'augmenter. En Afrique du Sud, la fin de l'apartheid a profondément déstabilisé le pays et la violence est devenue endémique dans les villes en particulier. Aujourd'hui, je dirais qu'on est dans une escalade de la surprotection. Il s'agit en effet d'un processus particulièrement rentable dans la production immobilière, argument principal de vente, surtout pour les complexes d'entrée de gamme: la recherche de sécurité a pris le dessus sur la notion de qualité et de localisation. Pourtant, la multiplication des enclaves résidentielles, des coupures urbaines, des impasses, est particulièrement préjudiciable sur le long terme et participe à rendre la ville difficilement surveillable et sécurisable. Afin de rassurer les futurs acquéreurs, on assiste à une véritable escalade de la sécurisation, avec des doubles-murs, des complexes fermés mutualisés sur un territoire lui-même clos et gardé. La question de la sécurité en Afrique du Sud a complètement impacté les formes urbaines. Aujourd'hui les murs sont devenus la norme dans ces banlieues en pleine expansion. La ville en série qui se crée à l'intérieur de ces enclaves est

particulièrement rentable. Alors, sous prétexte de sécurisation, le processus se diffuse. Les impacts sur la ville et les pratiques urbaines sont énormes et particulièrement préjudiciables.

HR : Dans les villes indiennes, même si certaines *gated communities* sont équipées de caméras et de systèmes d'alarme de pointe, l'accent n'est pas vraiment mis sur la sécurité à l'intérieur de l'enclave. Par exemple, il n'y a pas de mur ou de clôture entre les maisons. C'est là une différence notable avec l'Afrique du Sud ou le Brésil. En Inde, lorsque l'on fait l'achat d'un logement situé dans une *gated community*, on cherche moins à assurer la sécurité de sa famille et celle de ses biens qu'à rendre visible un statut social. Les publicités pour les projets de promoteurs vont dans ce sens : elles vantent la possibilité de vivre dans un environnement vert, supposé moins pollué que les rues indiennes, ou de pratiquer des loisirs habituellement réservés aux élites tels que le golf, le tennis ou la natation. Les promoteurs insistent aussi sur l'accès à l'électricité et à l'eau 24H/24, ce qui n'est pas le cas dans le reste de la ville.

KL : C'est le cas aussi en Afrique du Sud. Les habitants expriment souvent leur volonté de s'extraire de la ville « qui fonctionne mal » et d'accéder à une meilleure qualité de vie.

TVH : *Comment décririez-vous les jeux d'acteurs impliqués dans le développement et la gestion de ces parcs immobiliers ? Comment les pouvoirs publics s'impliquent-ils dans la gestion du développement rapide de ces nouvelles formes urbaines ?*

HR : C'est une question complexe en Inde parce qu'il faudrait pouvoir distinguer les pouvoirs publics et élus en tant qu'individus. Les élus sont des responsables politiques mais aussi des acteurs fonciers importants dans les villes indiennes : par le jeu de leurs relations communautaires ou familiales (certains d'entre eux sont issus de riches familles locales), ils ont souvent accès à des banques foncières, c'est-à-dire qu'ils possèdent des terrains en leur nom propre ou par l'intermédiaire de leur épouse, d'un cousin, ou d'un proche.

De ce fait, les élus rentrent nécessairement dans les tractations du marché foncier avec des promoteurs ou des intermédiaires fonciers. Les élus sont des acteurs incontournables dans les dynamiques d'évolution de la ville indienne contemporaine.

Les promoteurs affirment qu'ils soignent tout particulièrement leurs relations avec les élus et avec tous les personnels des administrations qui délivrent les permis de construire. Dans la région de Bangalore, les promoteurs doivent obtenir 30 à 40 certificats pour mener à terme une opération de promotion immobilière : un certificat qui valide le plan général, un autre qui valide les ascenseurs et la taille des cages d'escalier, un autre qui valide le raccord au réseau d'eau potable, etc. L'obtention de chaque certificat peut prendre plusieurs mois et ralentir la construction. Evidemment, chaque jour de

retard sur un chantier pénalise financièrement les promoteurs immobiliers. Dans cette situation, les promoteurs immobiliers ont tout intérêt à s'entendre, par des procédés plus ou moins honnêtes, avec les élus et les responsables d'administrations pour accélérer l'obtention des certificats.

KL : En Afrique du Sud, le logement des classes moyennes est sorti du radar des politiques publiques gouvernementales, qui sont tournées sur le logement des plus pauvres. Le gouvernement a laissé au secteur privé la totale responsabilité de ce secteur, supposant que le marché régulera les espaces produits. Cet état de fait n'est pas un simple laisser-faire mais montre aussi l'opportunité pour la ville de tirer profit de ces nouvelles formes urbaines. Les retombées indirectes du développement de ces nouveaux quartiers sont importantes, du fait des taxes foncières qui augmentent rapidement. Mais aussi du fait de la monétarisation des provisions liées à toutes nouvelles constructions, qui permet à la ville d'avoir les moyens de sa politique de redistribution dans les quartiers les plus défavorisés.

Le département du « *planning* » de la ville de Johannesburg a une vision plus globale, et commence à tirer le signal d'alarme sur la multiplication de ces complexes. L'étalement spatial en très grande périphérie a un coût que la ville ne pourra pas gérer à long terme.

Un autre avantage pour la ville est la demande quasiment inexistante dans ces quartiers de nouveaux espaces publics, considérés comme potentiellement dangereux par les habitants et donc bannis. Il s'agit d'une réelle opportunité d'économies en investissement foncier à court terme, et de se désengager de ces questions dans les périphéries pour les focaliser sur les territoires défavorisés.

Winchester Hill, Johannesburg, mai 2017 © Marie Thomas-Meilhan

JW : Au Brésil, la prérogative sur les politiques de logement et sur les droits urbains en général est municipale. Or les villes n'ont souvent pas cette capacité budgétaire d'action, à part les très grandes villes comme São Paulo, Rio de Janeiro,

Salvador. Il y a beaucoup de pression sur les municipalités de la part des lobbys pour qu'elles autorisent la verticalisation des constructions. Les municipalités peuvent accepter selon des échanges un peu bizarres…

Ce qui est intéressant avec le programme « Minha casa, Minha vida » (qui, il faut le préciser, a été pratiquement interrompu depuis l'ascension du gouvernement illégitime en 2016), c'est qu'il a établi une obligation de passage par la municipalité, ce qui instaure beaucoup d'obligations et de règlementations avec un schéma directeur qui doit être accepté.

C'est un accord entre les constructeurs, les agents immobiliers et les municipalités. Un système qui répond aux besoins économiques des uns et politiques des autres, avec cette espèce de ségrégation avec les plus riches au centre de la ville et les plus pauvres éloignés.

Ainsi, pour les très pauvres, ce sont les municipalités qui décident des bénéficiaires de ces politiques sociales et donc des résidents des logements sociaux. Il y a beaucoup de pression sur les municipalités (je l´ai bien connu en tant que secrétaire au logement à São Paulo) qui ont le pouvoir final de décision d'attribution des logements sociaux, alors que l'offre n'est pas suffisante face aux millions de sollicitations. Il y a donc souvent des faveurs politiques. La pression vient aussi des constructeurs pour que les municipalités leur permettent de construire avec des financements publics.

HR : En Inde, l'Etat s'implique rarement dans la promotion de projets de logements privés. On peut toutefois citer quelques collaborations entre promoteurs et pouvoirs publics à l'occasion de projets de réhabilitation de bidonvilles, notamment Behrampada, à Mumbai, à la fin des années 2000. Le gouvernement a confié à des promoteurs la construction de logements sociaux verticaux en lieu et place de bidonvilles. En échanges, les promoteurs disposaient d'une partie du terrain pour construire des espaces destinés à être commercialisés (souvent des bureaux destinés à de grandes entreprises). Cette initiative a été discutée dans la littérature universitaire, non seulement car elle ouvrait la voie à d'autres montages similaires (public-privé) pour réhabiliter les quartiers d'habitat informel en Inde, mais surtout parce qu'on pouvait y voir un moyen pour les entreprises de promotion immobilière de récupérer des terrains bien situés, occupés par des populations pauvres.

JW : Dans les politiques de logement, toutes les tentatives de mettre en place une collaboration entre le public et le privé par des systèmes d'échange ont été empêchées par le clivage social sur le territoire. Quand on construit pour les riches sur des terrains « pauvres », ils ne veulent pas y habiter ou y avoir des bureaux. Et si on enlève les populations pauvres d'un espace pour un autre, où les met-on pendant la construction ? On observe une segmentation du territoire.

KL : La ville en Afrique du Sud ne permet pas non plus de réelle mixité sociale. Elle

essaie d'investir sur des *integrated development*, mais elle mixe uniquement des très pauvres avec des un peu moins pauvres.

L'apparition de *townhouses* au sein de quartiers riches a malgré tout l'avantage d'offrir des appartements abordables à des primo-accédants dans des territoires aisés et pavillonnaires. Les complexes fermés sont facilement acceptés par les populations limitrophes et permettent donc de créer un début de mixité à l'échelle des quartiers. Mais là encore, il s'agit d'une mixité toute relative entre des riches et des un peu moins riches mais appartenant à une même catégorie sociale.

JW : C'est un grand enjeu cette question du droit à la ville et c'est extrêmement lié à la politique.

Le Brésil est hétérogène, il y a 5500 municipalités qui ont beaucoup de pouvoir, mais en général très peu d'argent. A São Paulo, on a doublé les zones spéciales d'intérêt social, où il existe une obligation de faire 70% de logement social. Nous avons exproprié des terres pour faire ces zones-là dans des espaces centraux et infrastructurés. Ensuite, nous avons réussi à faire passer une loi qui stipule que tout entrepreneur qui fait une construction de plus de 20 000 mètres carrés donne 10% en terrain ou l'équivalent en argent pour faire du logement social. Cependant, la nouvelle mairie, très conservatrice selon moi, est en train de tout défaire.

Nous avons des instruments pour changer les choses, mais pour qu'ils fonctionnent il faut le faire sur le long terme alors que, là, on commence et puis la couleur politique change et on repasse à un régime conservateur qui l'arrête. A São Paulo, on avance 4 ans et on recule 8 ans, depuis au moins les années 80. Ça avance lentement, mais il est pratiquement impossible de changer la structure du territoire, segmenté en clusters.

KL : On observe des schémas qui se ressemblent de par la mondialisation et la globalisation. Il y a une standardisation des classes moyennes. Cette classe moyenne qui émerge est vraiment captée par cette mondialisation.

JW : Je pense qu'il y a une marge de classe moyenne qui est assez grande dans tous les pays en développement et qui constitue une réserve potentielle pour le marché immobilier. Il y a des portions du territoire qui sont en attente de pouvoir entrer dans cette réserve et donc d'avoir des offres de produits immobiliers. C'est une nouvelle manne pour le marché.

HR : Je partage cette opinion sur le cas indien. En Inde, les élites traditionnelles, souvent hindoues et de hautes castes, ne se sentent pas du tout concernées par ce genre de marché. Dans les petites et les grandes villes, ces élites se transmettent, génération après génération, de grandes demeures anciennes, ce que l'on appelle les *bungalows* en Inde du sud. Elles considèrent bien souvent que les *gated communities* sont réservées aux nouveaux riches, et n'adhèrent pas franchement au mode de vie « à l'occidental » qui tend à

être érigé en modèle.

TVH : *Quels sont les axes de recherche en cours sur ces sujets ? Quelles sont les lacunes, par exemples les acteurs qu'on n'interroge pas assez ? En somme, quelles sont les perspectives de recherche futures dans vos domaines et régions respectifs ?*

KL : Les études sont concentrées sur les politiques publiques. Le privé nécessite des études au cas par cas et il est donc plus difficile d'avoir une vision d'ensemble. Certains acteurs privés impliqués sont difficilement mobilisables, il est donc assez complexe de transcender les discours stéréotypés. Pourtant il me semble vraiment essentiel de créer des analyses transversales des territoires et des acteurs qui les influent. L'objectif ne doit pas chercher prioritairement à déceler les symptômes de dysfonctionnement d'un territoire qui va mal, mais plutôt à faire ressortir les marges de manœuvre des acteurs pour infléchir les dynamiques en cours.

HR : Je partage l'opinion de Karen selon laquelle il faut regarder les acteurs privés, et plus généralement tous les acteurs qui concourent à construire ou financer l'offre de logements ou de bureaux. Il y a un nombre croissant de travaux consacrés aux interactions entre les marchés financiers internationaux et les marchés immobiliers locaux, mais encore trop peu de travaux qui traitent de cette question dans les pays émergents comme l'Inde, la Chine, le Brésil ou le Mexique. Il manque notamment un ouvrage qui se proposerait de comparer les cadres règlementaires nationaux ou qui analyserait la stratégie des acteurs financiers internationaux dans les différents contextes.

Sur le cas indien, il faudrait analyser les conditions de mise en place des « Real Estate Investment Trust » (REIT), ce que nous appelons en France des Sociétés Foncières Cotées. En quoi le développement des REIT peut-il influencer les dynamiques du marché immobilier ?

JW : Le programme « Minha casa, Minha vida » a permis la construction de 4 millions de logements au Brésil ces derniers cinq ans. Il existe une division du marché entre le marché immobilier et le marché de la construction civile. « Minha casa, Minha vida » dépend du marché de la construction parce qu'il est garanti et public, c'est de l'immobilier « facile » parce qu'il y a une demande garantie par l'Etat. Il y a peu d'entrepreneurs immobiliers, ce sont les constructeurs qui s'impliquent directement dans cette politique. Le marché immobilier reste sur le haut de gamme avec des centres d'affaires et des logements dans les grandes villes avec des buildings.

Il y a beaucoup de recherches à la fois des urbanistes, des architectes, mais aussi des géographes et toujours quelques-uns en économie de l'urbain. A São Paulo, l'ANPUR (l'Association Nationale pour la Recherche en Urbanisme et en Planification Urbaine) est très active. Sinon il y a peu d'échange avec le monde francophone. On a aussi moins de travaux statistiques qu'en France par exemple. Au Brésil les travaux sont plus focalisés sur les

sciences humaines et politiques mais aussi sur l'économie et la financiarisation. Je trouve qu'il y a une exagération de la financiarisation d'ailleurs. Il y a relativement peu d'investissements internationaux au Brésil dans le domaine de l'immobilier.

Les recherches sont un peu divisées, entre celles portant sur la production donc sur les grosses entreprises qui ont surgi avec le « Minha casa, Minha vida » et qui éclairent les dérives possibles (relations de travail, main d'œuvre esclave) et les résultats urbanistiques assez atroces de ces constructions. Il y a aussi beaucoup de recherches qui traitent du marché immobilier ; ce dernier est très engagé politiquement puisqu'il est intrinsèque à la question de la mainmise foncière. Les élus et autres « producteurs » de la ville ont une posture très combative envers l'université qui produit beaucoup de recherches critiques à leur encontre. Il y a des tensions entre les promoteurs et la recherche universitaire, ce qui engendre un problème de collecte de données et de vérification de ces dernières. Les chercheurs voient le gouvernement en lui disant « donnez-nous des informations pour que nous vous prouvions que vous faites des choses horribles ». Il existe une confrontation entre le monde de la recherche et ceux qui produisent la ville.

Karen Lévy est architecte-urbaniste et post-doctorante au laboratoire LAVUE (CNRS/Université Paris Nanterre), chercheuse associée à l'IFAS-Recherche. En 2018, elle a soutenu une thèse intitulée *Une ville moyenne pour des classes moyennes ? Acteurs et discours de la fabrique urbaine. Une étude du cas de Johannesburg, un détour comparatif par New Delhi.*

Hortense Rouanet est chercheure associée au laboratoire LATTS (CNRS/Université Paris-Est Marne-la-Vallée), spécialiste de la question immobilière en Inde. En 2016, elle a soutenu une thèse intitulée *Quand les grands promoteurs immobiliers fabriquent la ville en Inde. Regards croisés sur Bangalore et Chennai.*

João Sette Whitaker Ferreira est professeur au département d'architecture et d'urbanisme de l'Université de São Paulo (USP) et chercheur senior au laboratoire Habitação e Assentamentos Humanos (LabHab) de l'USP. Il est également professeur invité à l'Université Jean Monnet (Saint Etienne). Il a été secrétaire municipal au logement de la ville de São Paulo.

De la standardisation des formes urbaines à l'anonymisation des classes moyennes

Approche photographique des complexes fermés à Johannesburg

Karen Lévy

*Centrée sur l'étude des interactions entre croissance, aménagement et densité dans un contexte néolibéral influencé par les effets de la globalisation, **Karen Lévy** (post-doctorante UMR LAVUE / Université Paris-Nanterre et architecte-urbaniste) travaille sur la prise en compte du rôle prépondérant des acteurs privés dans la gouvernance urbaine des métropoles du Sud, en particulier à Johannesburg. Elle est associée à l'IFAS-Recherche depuis 2014.*

Alors que les écarts sociaux se creusent dans les grandes villes contemporaines, les classes moyennes émergentes tentent de trouver leur place dans des espaces marqués par le paradoxe d'une transformation accélérée, d'un côté, et de l'inertie des héritages urbains de l'apartheid de l'autre. Comment les modèles urbains impactent-ils les modes de vie ? En particulier, quelles conséquences engendre le développement rapide de quartiers fermés et sécurisés qui se multiplient dans les métropoles ?

Que ces questions soient travaillées depuis l'Afrique du Sud engage la réflexion sur ces nouvelles aires urbaines qui, après les politiques de l'apartheid, symbolisent la mutation de la société.

Dans la métropole johannesbourgeoise, les transformations urbaines qui se sont déroulées ces dernières décennies ont été d'une ampleur considérable. Les mutations socio-économiques de la société post-apartheid, concomitantes à une évolution post-industrielle, induites aussi par la métropolisation et la mondialisation, ont provoqué un bouleversement spatial dans l'organisation urbaine posant de nouveaux défis à l'aménagement.

L'émergence d'une demande importante de logements abordables pour une population ayant peu d'épargne mais ayant les moyens d'accéder aux prêts bancaires a créé une dynamique immobilière sans précédent. Les opérations se sont multipliées, partout où les terrains constructibles étaient disponibles et abordables. La production du logement des classes moyennes est devenue pour les maîtres d'ouvrage privés un marché particulièrement attractif.

Pourtant peu de recherches ont été menées sur ces formes urbaines métropolitaines, qui restent encore mal

définies par les spécialistes. La multiplication de complexes fermés et sécurisés d'entrée de gamme est devenue une forme de relégation et de fragmentation qui questionne le lien social, l'étalement et la mobilité croissante. La standardisation, la répétition des formes et un modelage sobre des façades, réduisant le nombre des décrochés tant en plan qu'en coupe, semblent être la base de tout projet immobilier destiné à cette catégorie sociale. L'observation des complexes sur l'ensemble des quartiers étudiés illustre l'homogénéité frappante de ces derniers, quelle que soit leur localisation sur le territoire. La complexité des mécanismes en jeu contraint les urbanistes, les décideurs et les communautés dans leur volonté d'imaginer et de créer la ville de demain. A travers l'analyse du développement de ces nouvelles zones d'habitat monofonctionnelles, privées et sécurisées, cette recherche ne tente pas prioritairement de déceler les symptômes de dysfonctionnement d'un territoire, mais plutôt de faire ressortir les marges de manœuvre des acteurs pour infléchir les dynamiques en cours.

Le temps long du doctorat est en effet particulièrement pertinent pour élaborer, au-delà des différences de points de vue, une analyse multiscalaire du territoire. Je me suis attachée à synthétiser la construction des formes urbaines et leur organisation dans la réalité bâtie.

Le travail d'enquête auprès des acteurs a permis d'étayer ma compréhension des phénomènes urbains visibles sur le terrain. Ce diagnostic est donc le fruit de la construction du raisonnement, un itinéraire vers l'agencement d'une démarche transversale, une façon de combiner différentes méthodes de traitement des informations, mais aussi de mobilisation des acteurs, autour de la production immobilière.

La première étape de ma démarche a été un travail sur le terrain de collecte de données et d'entretiens auprès de l'ensemble des acteurs, privés et publics, impliqués dans la production de la ville. Plus de soixante entretiens auprès des professionnels de l'habitat ont ainsi été réalisés au cours de mes quinze mois de terrain. Parallèlement, la pratique de l'observation, choix méthodologique structurant de mon approche, a créé les conditions de compréhension de ces territoires, en apportant un regard particulier à ceux qui y vivent, par l'intermédiaire de questionnaires ciblés effectués auprès des habitants.

La seconde étape a consisté à rendre lisible les enjeux en tension sur le territoire : la formulation en termes architecturaux, sociaux, ou environnementaux, des effets possibles des dynamiques à l'œuvre et des risques encourus a permis alors d'élaborer une vision transversale du territoire.

Pour cette phase sensible, j'ai mené avec Marie Thomas-Meilhan, architecte et photographe, un projet collaboratif afin de tenter de capturer l'âme, si elle existe, de ces nouveaux quartiers reproductibles à l'infini où la peur de l'autre a déshumanisé à la fois l'espace et l'habitant.

L'enjeu a été de mettre en lumière les réalités du terrain : montrer pour mieux comprendre, inscrire le présent dans l'espace. Ce travail photographique a été l'occasion d'arpenter les terrains d'études, superposant les différents temps des photographies, en semaine et le week-end mais aussi tout au long de la journée, afin de capter les pratiques urbaines et les usages. Une connaissance fine des lieux m'a permis d'accompagner la photographe dans la compréhension des espaces afin qu'à travers ses prises de vue se dessine l'atmosphère de ces quartiers.

Grâce aux liens de confiance auprès d'habitants, développés au fil de mes visites, certains nous ont ouvert leurs portes et montré l'intimité de leur logement. Entre démarche artistique et témoignage quotidien, regard intérieur et regard extérieur, ces photographies montrent toute la complexité d'un territoire en mutation et confrontent la déshumanisation des espaces extérieurs et les conséquences d'un urbanisme standardisé sur les modes de vie des habitants. Il me semblait essentiel dans cette recherche de montrer les quartiers étudiés, de leur donner une âme pour mieux comprendre leur évolution.

La photographie et le temps long des entretiens se sont révélés être particulièrement riches d'informations. Appliquer ces deux approches alternativement, et les mettre en miroir a permis de rendre tangibles les pratiques des habitants et de mettre en exergue la prégnance des formes bâties et la matérialité concrète des espaces parcourus et photographiés. J'ai ainsi pu mieux percevoir les décalages entre les réponses formelles des données qualitatives des entretiens et la « réalité » observée. Le ressenti des habitants était souvent bien différent de ce que nous avions constaté au cours de cette recherche. Il a ainsi permis une mise en relief de la parole habitante.

Une partie des photographies de Marie Thomas-Meilhan ont été exposées dans le cadre de l'exposition photographique ***Middle Class Life: the Repetition of the Model in the Townhouse Complexes*** (novembre 2018-janvier 2019), présentée à l'Université du Witwatersrand et organisée par Karen Lévy et Federica Duca (PARI/Wits University), avec le soutien du PARI et de l'IFAS-Recherche.

Les photographies présentées dans ce numéro peuvent être consultées sur notre site internet: ***www.ifas.org.za/research/2018/photographies-jhb***

Chez Ruth, Palmila, Honeydew Ridge, Johannesburg, mai 2017 © Marie Thomas-Meilhan

Boksburg North, Ekurhuleni, mai 2017
© Marie Thomas-Meilhan

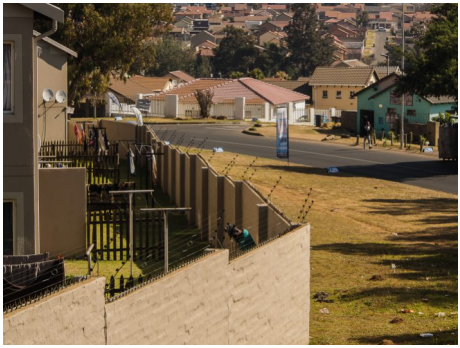

Winchester Hills, Johannesburg, mai 2017
© Marie Thomas-Meilhan

Honeydew Ridge, Johannesburg, mai 2017
© Marie Thomas-Meilhan

Rivonia, Johannesburg, mai 2017
© Marie Thomas-Meilhan

Willows, Honeydew Ridge, Johannesburg, mai 2017
© Marie Thomas-Meilhan

Honeydew Ridge, Johannesburg, mai 2017
© Marie Thomas-Meilhan

Explorer le passé à Sterkfontein :
comment l'examen virtuel des restes fossiles participe à la (re)découverte de notre histoire

Amélie Beaudet

***Amélie Beaudet** est chercheuse post-doctorante à la School of Geography, Archaeology and Environmental Studies de l'Université du Witwatersrand (financement Claude Leon Foundation et Centre of Excellence in Palaeosciences) et enseignante temporaire au Forensic Anthropology Research Centre de l'Université de Pretoria .*

Introduction

Par la densité exceptionnelle des restes fossiles identifiés dans le « Berceau de l'Humanité », classé patrimoine mondial par l'UNESCO en 1999, et l'intensité des activités scientifiques à la fois sur le terrain et en laboratoire autour de ces découvertes, l'Afrique du Sud occupe une position centrale en paléoanthropologie. En particulier, les grottes et carrières de Sterkfontein, situées à 50 km au nord-ouest de Johannesburg, constituent l'un des complexes fossilifères les plus riches en hominines[1] du continent africain. Au total, plus de 800 spécimens ont été exhumés depuis la découverte du premier *Australopithecus* adulte (*i.e.* TM 1511) en 1936 par Robert Broom. Parmi cet assemblage de spécimens uniques, le crâne et le squelette associé de *Little Foot* (StW 573) représentent probablement l'un des exemples les plus emblématiques de la contribution de Sterkfontein à la reconstruction de notre histoire évolutive. Découvert en 1997 par Ron Clarke, *Little Foot* a été immédiatement considéré par la communauté scientifique comme l'un des plus anciens représentants de notre lignée. Le registre fossile de Sterkfontein a également fourni la célèbre *Mrs Ples* (Sts 5), qui représente le crâne le plus complet jamais découvert d'*Australopithecus africanus*.

Au-delà de la densité du matériel et de la conservation remarquable des restes osseux, les cinq membres[2] du site de Sterkfontein ouvrent une fenêtre chronologique cruciale pour l'exploration

[1] Le groupe des hominines comprend les humains actuels ainsi que les taxons fossiles pour lesquels les humains représentent le taxon actuel le plus proche.

[2] Un membre est une unité stratigraphique.

de nos origines. Des plus anciens niveaux, notamment celui renfermant *Little Foot* (Membre 2) récemment daté à 3,67 millions d'années, aux plus récents, dont le Membre 5 comprenant des outils attribués à l'industrie oldowayenne datés à 2,18 millions d'années, les dépôts fossilifères couvrent plus de trois millions d'années de notre histoire (Stratford et Caruana, 2017). Cette période est marquée par des changements démographiques et taxinomiques (espèces ou genres) radicaux dans les populations mammifères d'Afrique, changements qui s'expriment également dans la paléodiversité des hominines. Ainsi, même si l'identification des spécimens fossiles est encore matière à débat, les grottes de Sterkfontein ont livré des restes attribués à au moins quatre espèces d'hominines différentes, dont *Australopithecus prometheus* (*e.g*. *Little Foot*), *Australopithecus africanus* (*e.g*. *Mrs Ples*), ou encore *Paranthropus robustus* et *Homo*.

Malgré l'abondance des restes fossiles, de nombreuses questions se posent sur le registre hominine de Sterkfontein, en particulier sur les relations de parenté entre les espèces ainsi que leur biologie. Qui étaient vraiment les individus qui ont peuplé Sterkfontein il y a plus de 3 millions d'années ? À quoi ressemblaient-ils ? Quelle est leur place dans notre arbre généalogique ?

Vers une « paléoanthropologie virtuelle »

Ces interrogations s'intègrent dans le travail du paléoanthropologue chargé d'étudier, reconnaître et comprendre les spécimens fossiles. Cependant, le caractère fragmentaire du registre fossile constitue le principal obstacle à la résolution de ces questions. À l'exception de quelques spécimens remarquables, comme *Little Foot* dont le squelette est complet à plus de 97%, l'assemblage fossile est généralement constitué de fragments isolés (notamment, dents, morceaux de crânes, os longs incomplets). Dans ce contexte, l'identification des fossiles est une tâche complexe qui comporte de nombreux biais. Par ailleurs, les caractères impliqués dans la définition des espèces se révèlent parfois peu fiables et difficilement applicables, particulièrement lorsque les régions anatomiques correspondantes ne sont pas préservées. Face à ces contraintes, les techniques d'imagerie ont peu à peu investi la discipline et proposent de nouvelles approches pour pallier ces problèmes.

La « paléoanthropologie virtuelle » s'appuie sur les développements techniques en imagerie médicale et industrielle. Probablement liée à la contribution majeure du registre sud-africain aux questions des origines humaines, l'application des méthodes d'imagerie au matériel issu du « Berceau de l'Humanité » et des sites alentours compte parmi les premiers travaux réalisés dans le domaine et a révélé tout le potentiel de ces outils pour retracer l'identité de nos ancêtres. L'accès aux structures internes du crâne et du squelette, comme par exemple les

empreintes laissées par le cerveau et le réseau vasculaire sur la surface interne du crâne, ou les réseaux osseux contenus dans les os du bassin, a contribué à proposer de nouveaux caractères pour discriminer les espèces et reconstruire leur mode de locomotion (voir notamment Conroy et al., 1990 ; Macchiarelli et al., 1999). Ces premiers essais historiques bénéficiaient d'un accès aux scanners médicaux des hôpitaux dont la capacité est généralement limitée en termes de puissance car dédiée à l'exploration des patients vivants. Depuis ces travaux, les techniques en imagerie ont évolué et proposent aujourd'hui des outils pour une visualisation fine (*i.e.* de l'ordre du micromètre, parfois même du nanomètre) et une puissance de radiation qui autorise une exploration en profondeur des restes fossiles (synchrotron), ou encore l'exposition à des rayonnements radioactifs pour digitaliser les objets les plus denses (*e.g.* neutrons ; Beaudet et al., 2016a).

L'imagerie seule ne constitue qu'une étape dans le processus d'exploration virtuelle du matériel fossile. Pour s'assurer de l'identité des spécimens fossiles et questionner leurs liens de parenté avec les autres spécimens du registre fossile, le paléoanthropologue est amené à établir des comparaisons à la fois entre les fossiles et avec les espèces actuelles. La comparaison doit être reproductible et rendre compte avec précision des différences entre les spécimens. Concomitant avec le développement des outils de visualisation, des méthodes de pointe pour l'analyse 3D des objets virtuels ont vu le jour et autorisent des études comparatives fiables. Avec le soutien de ces techniques informatiques, la variation anatomique est modélisée et l'évolution des structures est reconstruite. L'ensemble de ces procédés constitue une chaîne opératoire dite *in silico*, c'est-à-dire assistée par ordinateur.

L'application des méthodes *in silico* aux hominines de Sterkfontein

Les travaux paléoanthropologiques en cours à Sterkfontein bénéficient très largement de ces innovations techniques. Il y a quelques années, l'Université du Witwatersrand s'est dotée d'un micro-tomographe intégré à la plateforme d'imagerie du *Centre of Palaeosciences* de l'*Evolutionary Studies Insitute* (ESI). Les fossiles découverts lors des fouilles anciennes et récentes à Sterkfontein sont désormais scannés avec cet équipement. Ces examens nous fournissent des images inédites de la condition interne de ces spécimens ainsi que des informations essentielles pour la reconstruction de leur identité. En complément du scanner, l'ESI a mis en place un laboratoire d'imagerie (*Virtual Imaging in Palaeontology*), où les images sont traitées par des logiciels spécialement dédiés à l'imagerie pour produire des objets virtuels en 3D. Afin de pouvoir assister les discussions scientifiques autour des objets paléontologiques, les surfaces virtuelles peuvent être imprimées en 3D. La production d'images à haute résolution nécessite un espace de stockage

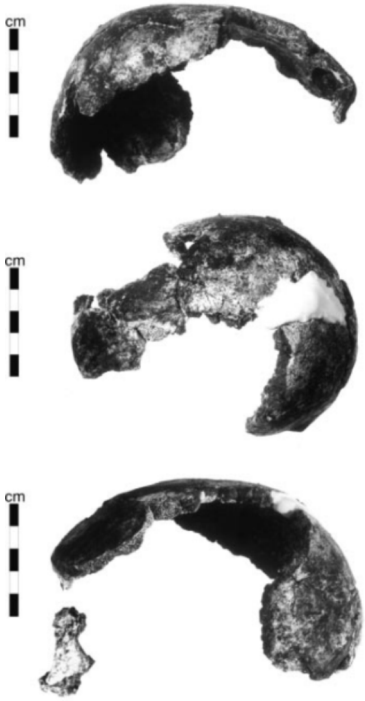

Figure 1. À gauche, des étudiants de l'Université de Berkeley fouillent les dépôts de Jacovec où StW 578 a été découvert (crédits : D. Stratford).
À droite, différentes vues du crâne StW 578 (crédits : Partridge et al., 2003).

conséquent (l'acquisition d'un spécimen peut engendrer jusqu'à 30 Go de données). Pour subvenir à ces besoins, avec le soutien de l'Institut Français d'Afrique du Sud – Recherche (IFAS-Recherche), un serveur de 32 To a été installé au sein du laboratoire pour le fonctionnement de l'équipe de Sterkfontein. La recherche de similarités / différences entre les espèces fossiles et/ou en comparaison avec les espèces actuelles requiert des ressources importantes en termes de moyens informatiques. Les travaux paléoanthropologiques au sein de l'équipe de Sterkfontein s'appuient sur des approches analytiques innovantes avec, entre autres, la comparaison de structures par la constitution d'un atlas (*i.e.* ensemble d'individus ; Beaudet et al., 2016b,c). Afin d'exploiter au maximum les possibilités ouvertes par ces méthodes de pointe, nous avons ainsi recours à des supercalculateurs

disponibles à l'Université du Witwatersrand (Wits H3ABioNet) à Johannesbourg et au *Centre for high performance* (CHPC) à Cape Town.

Étude de cas : les fossiles de Jacovec et Milner Hall

La localité de Jacovec, à Sterkfontein, s'est révélée particulièrement féconde en fossiles hominines (Partridge et al., 2003 ; Fig. 1). Les dépôts fossilifères, datés à environ 4,02 millions d'années, ont livré plusieurs restes crâniens et postcrâniens, dont parmi eux le crâne StW 578, mis au jour et reconstruit par Ron Clarke et attribué à *Australopithecus*. Malheureusement, étant donné la nature fragmentaire de ce spécimen et l'absence de caractères discriminants (Fig. 1), l'identification de StW 578 au niveau spécifique n'a pas pu être établie. Dans ce contexte, nous avons exploré de façon non-invasive la structure interne de ce crâne exceptionnel et reporté des caractéristiques inédites. Étant donné l'état de conservation de ce spécimen, nous avons ciblé nos analyses sur l'épaisseur du crâne ainsi que l'agencement des différentes couches d'os qui composent la voûte crânienne (*i.e.*, les deux couches d'os compactes et la couche intermédiaire d'os spongieux, Fig. 2).

Pour accéder à la structure interne de l'os de la voûte crânienne, StW 578 a été scanné à haute résolution à l'aide du microtomographe de l'Université du Witwatersrand. Par la suite, nous avons

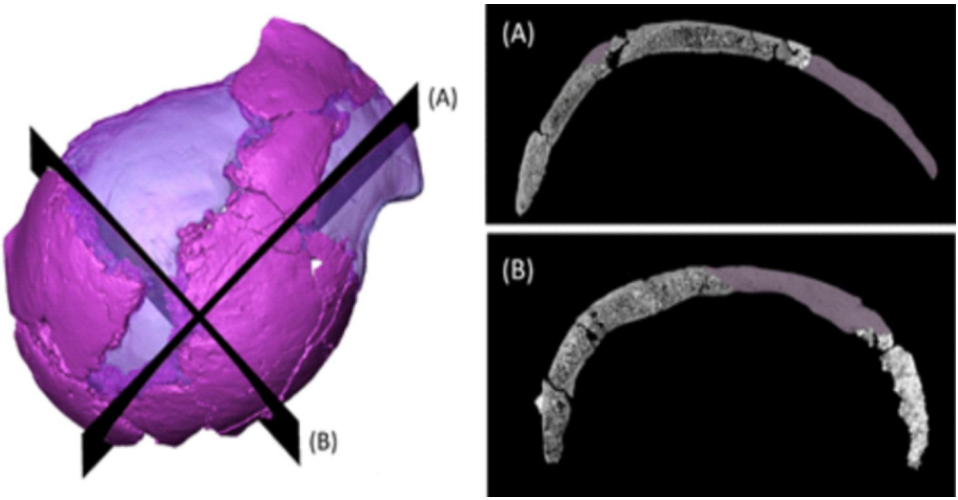

Figure 2. À gauche, rendu virtuel du crâne StW 578.
À droite, deux sections (A et B) ont été virtuellement extraites et révèlent l'organisation de la structure interne. Le plâtre utilisé pour reconstruire le spécimen est représenté en violet clair. (Crédits : Beaudet et al., 2017a).

virtuellement extrait des sections du crâne et analysé à la fois la distribution de son épaisseur et l'agencement des différentes unités d'os. Ces résultats ont été comparés à d'autres spécimens fossiles du membre 4 de Sterkfontein (dont *Mrs Ples*) ainsi qu'aux humains et chimpanzés actuels.

Notre analyse a révélé une organisation interne proche entre StW 578 et les spécimens *Australopithecus* du Membre 4 de Sterkfontein, ainsi que les spécimens humains actuels. Entre autres, la couche spongieuse du crâne est particulièrement développée chez StW 578 et l'échantillon fossile du Membre 4. Le recours à l'imagerie a ainsi permis de mettre en évidence des caractères peu connus de ces taxons fossiles, qui posent de nouvelles questions sur la biologie de nos ancêtres. Nous avons présenté nos travaux à l'occasion de la réunion annuelle de la *Palaeoanthropology Society Meeting* à Vancouver en Mars 2017 ainsi qu'à l'occasion du rassemblement de la *European Society for the Study of Human Evolution* à Leiden en Septembre 2017 (Beaudet *et al*., 2017a, b) et les résultats ont été publié en 2018 dans le *Journal of Human Evolution* (Beaudet *et al*., 2018a).

À partir de la base de données établies pour notre étude du crâne de Jacovec, nous avons pu identifier deux nouveaux fragments de crâne retrouvés dans la localité de Milner Hall à Sterkfontein. Étant donné la connexion stratigraphique de Milner Hall avec le Membre 2 et le Membre 5, la présence éventuelle de restes de *Australopithecus*, *Paranthropus* et *Homo* dans les assemblages fossiles complexifie le cadre taxinomique et l'identification de nouveaux spécimens (Stratford *et al*., 2016). Les résultats de notre analyse suggèrent une combinaison intéressante de caractères proches à la fois de *Australopithecus* (proportion d'os spongieux) et de *Homo* (épaisseur moyenne de l'os), cohérente avec la description du matériel dentaire et post-crânien issu du même niveau stratigraphique (Stratford *et al*., 2016 ; Beaudet *et al*., 2018b). Nous avons discuté ces travaux lors du rassemblement annuel de la *Paleoanthropology Society* à Austin en Avril 2018 et publié cette étude dans le *South African Journal of Science* (Beaudet *et al*., 2018b).

Conclusion et perspectives

Le site de Sterkfontein est exceptionnel à la fois par le cadre chronologique documenté, la densité et la conservation des restes fossiles, mais également par la paléodiversité hominine unique représentée dans l'assemblage fossile. Le recours aux analyses virtuelles marque un tournant décisif pour les études paléoanthropologiques menées dans cette localité riche en matériel fossile. En particulier, l'acquisition quasi-systématique d'images à haute résolution des spécimens hominines permet à la fois une longue conservation du patrimoine archéologique, une analyse non-destructive et ouvre de nouvelles perspectives pour saisir toute la complexité de la biologie de nos ancêtres et de leur histoire. Le soutien des organisations locales, dont l'Institut

Français d'Afrique du Sud-Recherche, participe à l'ancrage solide de cette approche dite *in silico* du registre fossile à Sterkfontein et est garant d'un développement rapide et productif des activités scientifiques innovantes. À travers l'exemple du crâne de Jacovec, témoignage exceptionnel de la période précédant la diversification des hominines, l'application des outils d'imagerie se révèle précieuse et indispensable. Dans ce cadre, la (ré)étude de spécimens cruciaux comme *Little Foot* par les outils analytiques performants dont disposent actuellement la paléoanthropologie virtuelle sera décisive dans le futur.

Remerciements :

Ces recherches sont soutenues par la Claude Leon Foundation, le Centre of Excellence in Palaeosciences, et l'Institut Français d'Afrique du Sud-Recherche. Je tiens à remercier les membres de l'équipe de Sterkfontein K. Carlson (Los Angeles), R. Clarke (Johannesburg), K. Kuman (Johannesburg), J. Heaton (Birmingham), T. Jashashvili (Los Angeles), T. Pickering (Madison) et D. Stratford (Johannesburg). Je remercie également mes collaborateurs de l'IFAS-Recherche, L. Bruxelles, A. Bluteau et T. Vernet-Habasque.

Références

Beaudet, A., Braga, J., de Beer, F., Schillinger, B., Steininger, C., Vodopivec, V., Zanolli, C., 2016a, « Neutron microtomography-based virtual extraction and analysis of a cercopithecoid partial cranium (STS 1039) embedded in a breccia fragment from Sterkfontein Member 4 (South Africa) », *Am. J. Phys. Anthropol.*, 159, 737-745.

Beaudet, A., Dumoncel, J., de Beer, F., Duployer, B., Durrleman, S., Gilissen, E., Hoffman, J., Tenailleau, C., Thackeray, J.F., Braga, J., 2016b, « Morphoarchitectural variation in South African fossil cercopithecoid endocasts », *J. Hum. Evol.*, 101, 65-78.

Beaudet, A., Dumoncel, J., Thackeray, J.F., Bruxelles, L., Duployer, B., Tenailleau, C., Bam L., Hoffman, J., de Beer, F., Braga, J., 2016c, « Upper third molar internal structural organization and semicircular canal morphology in Plio-Pleistocene South African cercopithecoids », *J. Hum. Evol.*, 95, 104-120.

Beaudet, A., Heaton, J.L., Pickering, T.R., Stratford, D., Clarke, R., 2017a, « A high resolution microtomographic study of the StW 578 Pliocene hominid cranium from Sterkfontein Cave », Annual Meeting of the Paleoanthropology Society, Vancouver.

Beaudet, A., Clarke, R., de Beer, F., Dierick, E., Heaton, J.L., Pickering T.R., Stratford D., 2017, « Cranial vault thickness variation and inner structural organization in Plio-Pleistocene hominids from Sterkfontein Caves, South Africa », *Proceedings of the European Society for the Study of Human Evolution*, 6, 18.

Beaudet, A., Carlson, K.J., Clarke, R.J., de Beer, F., Dhaene, J., Heaton, J., Pickering, T.R., Stratford, D., 2018a, « Cranial vault thickness variation and inner structural organization in the StW 578 hominin cranium from Jacovec Cavern, South Africa », *Journal of Human Evolution*, 121, 204-220.

Beaudet A., Heaton J.L., L'Abbé E.N., Pickering T.R., Stratford D., 2018b, « Hominin cranial fragments from Milner Hall, Sterkfontein, South Africa », *South African Journal of Science,* 114 (11/12), 1-6.

Conroy, G.C., Vannier, M.W., Tobias, P.V. 1990, « Endocranial features of Australopithecus africanus revealed by 2-

and 3-D computed tomography », *Science*, 16, 838-841.

Macchiarelli, R., Bondioli, L., Galichon, V., Tobias, P.V. 1999, « Hip bone trabecular architecture shows uniquely distinctive locomotor behaviour in South African australopithecines », *Journal of Human Evolution*, 36, 211-232.

Partridge, T.C., Granger, D.E., Caffee, M.W., Clarke, R.J., 2003, « Lower Pliocene hominid remains from Sterkfontein », *Science*, 300, 607-612.

Stratford, D.J., Caruana, M.V., 2017, « The Long-Term Conservation of the Australopithecus-bearing Member 4 Excavation Walls at the Sterkfontein Caves, South Africa », *Studies in Conservation*, 1-14.

Stratford, D., Heaton, J.L., Pickering, T.R., Caruana, M.V., Shadrach, K., 2016, « First hominin fossils from Milner Hall, Sterkfontein, South Africa, *Journal of Human Evolution* », 91, 167-173.

Collection
Regards Croisés França/Moçambique

La collection d'ouvrages de sciences humaines et sociales édités en portugais « Regards croisés França/Moçambique » a été lancée en 2015 par l'Ambassade de France au Mozambique, en collaboration avec la maison d'édition mozambicaine Alcance. Il s'agit de promouvoir les regards de chercheurs français et mozambicains qui travaillent sur le Mozambique et l'océan Indien, dans le cadre de projets collectifs ou individuels. Depuis 2017, l'AFRAMO-CHS, Association Franco-Mozambicaine des Sciences Humaines et Sociales, coordonne la sélection et l'édition des ouvrages. Cette collection vise notamment à mieux faire connaître au public mozambicain, et lusophone en général, des travaux de recherche rédigés ou publiés en français et qui demeurent peu accessibles au public lusophone. Depuis 2017, l'IFAS-Recherche est partenaire de la collection.

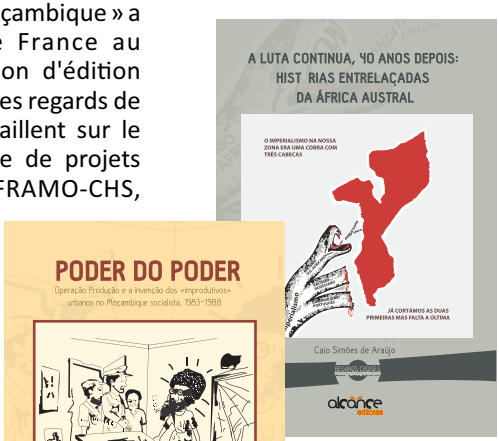

Six ouvrages ont été publiés depuis 2016. Le premier, *Escritas urbanas. Ler, Escrever, Agir na Cidade* (*Lire, écrire, agir dans la ville*), coordonné par Beatrice Fraenkel, César Cumbe et Francesca Cozzolino, est le résultat d'un travail collectif et d'une exposition qui s'était tenue à Maputo en 2014. Le livre privilégie une approche comparative, présentant les paysages linguistiques des villes de Maputo, Pretoria, et de villes françaises. Il a été publié dans une version bilingue, français-portugais.

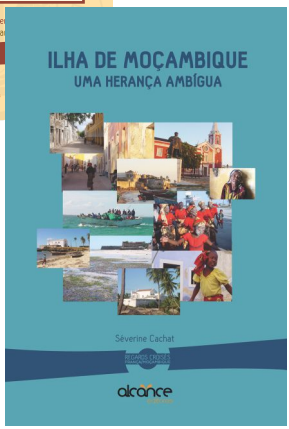

Le deuxième ouvrage, *Os deslocados de guerra em Maputo* (*Les déplacés de guerre à Maputo. Parcours migratoires, citadinisation et transformations urbaines de la capitale mozambicaine (1976-2010)*), de la géographe Jeanne Vivet, montre comment Maputo, initialement conçue comme un lieu du refuge, est devenue un lieu d'installation durable, un

véritable « chez-soi » pour les déplacés. A partir de l'étude des déplacés, le livre analyse les grandes évolutions socio-spatiales et politiques de la capitale mozambicaine de l'indépendance à aujourd'hui. Ce livre est une adaptation de la version française, parue chez Karthala en 2012.

L'IFAS-Recherche a soutenu la publication de trois ouvrages.

Le premier, *O Poder do Poder. Operação Produção e a invenção dos « improdutivos » urbanos no Moçambique socialista, 1983-1988* (*Le pouvoir du pouvoir. L'opération Production et l'invention des « improductifs » urbains dans le Mozambique socialiste, 1983-1988*) de l'historien mozambicain Carlos Quembo, analyse l'opération Production (1983) menée par le gouvernement mozambicain. L'auteur adopte une perspective de sociologie politique et montre que cette opération et son modus operandi résultent surtout d'une construction sociale, de la perception et du système de référence sur les « improductifs », tels qu'ils étaient partagés au sein du Frelimo dans les années 1980.

Le second ouvrage, *A Luta continua, 40 anos depois: histórias entrelaçadas da África austral* (*La lutte continue, 40 ans après : histoires mêlées de l'Afrique australe*), est dirigé par l'historien Caio Simões de Araujo. Il est issu du colloque international *A Luta continua, 40 years later. Entangled histories and legacies*, organisé à l'IFAS-Recherche en 2015. Ce livre défend une approche transnationale de l'histoire de l'Afrique australe à travers une réflexion sur les histoires mêlées (*histórias entrelaçadas*), remarquablement illustrées par le slogan du mouvement de libération mozambicain *« A Luta continua »* (« La lutte continue »). Ce mot d'ordre devint le symbole des solidarités transnationales tissées à l'encontre de régimes et de systèmes de domination oppressifs et liés les uns aux autres. Ainsi les onze chapitres du livre reconsidèrent les problématiques historiques et historiographiques autour de la décolonisation de l'Afrique australe.

Enfin, le troisième ouvrage, publié en 2018, *Ilha de Moçambique. Uma Herança Ambígua* (*L'île de Mozambique. Un héritage ambigu*) est tiré du doctorat en anthropologie de Séverine Cachat. L'île de Mozambique est située au carrefour d'influences nombreuses, principalement continentales, arabo-swahili, indiennes et portugaises. L'inscription de l'île au patrimoine mondial de l'UNECO interroge plus que jamais la construction des représentations locales, des mémoires et des identités. L'île de Mozambique apparaît en effet enserrée dans des réseaux de relations et de représentations complexes, oscillant entre des symboles extrêmes d'aliénation coloniale et ceux d'une « mozambicanité » plurielle. Le livre entend ainsi questionner les enjeux identitaires, politiques et sociaux autour de la notion de patrimoine et de la construction d'une identité nationale.

Pour plus d'information :
www.aframo.org

IFAS-Recherche
62 Juta Street, Braamfontein
PO Box 31551, Braamfontein, 2017, Johannesburg

+27 (0)11 403 0458
comm.research@ifas.org.za
www.ifas.org.za/research

*Pour recevoir la newsletter et des informations de l'IFAS-Recherche, veuillez nous envoyer un courriel avec « **subscribe research** » comme objet, ou abonnez-vous sur notre site internet.*
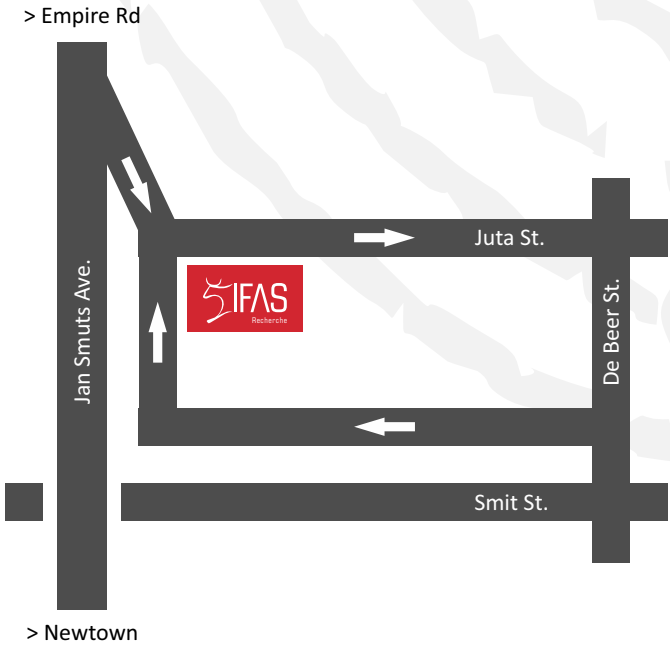
*To receive our newsletter and information from IFAS-Research, please send us an e-mail with "**subscribe research**" as subject, or subscribe on our website.*